



**FACULTÉ DE DROIT
JULIE - VICTOIRE
DAUBIÉ**

2026-2027

CATALOGUE DES ENSEIGNEMENTS

**A DESTINATION DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ
(HORS DOUBLE DIPLÔME)**

DROIT

ADMINISTRATION PUBLIQUE

ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Faculté de Droit Julie-Victoire DAUBIÉ

Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié

4 bis rue de l'Université - 69365 Lyon cedex

droit.univ-lyon2.fr

Sommaire

LICENCE DROIT	4
LICENCE PREMIÈRE ANNÉE DROIT	5
SEMESTRE 1 : DROIT	6
SEMESTRE 2 : DROIT	8
LICENCE DEUXIÈME ANNÉE DROIT	13
SEMESTRE 3 : DROIT	14
SEMESTRE 4 : DROIT	18
LICENCE TROISIÈME ANNÉE DROIT PRIVÉ	22
SEMESTRE 5 : DROIT PRIVÉ	23
SEMESTRE 6 : DROIT PRIVÉ	30
LICENCE TROISIÈME ANNÉE DROIT PUBLIC	35
SEMESTRE 5 : DROIT PUBLIC	36
SEMESTRE 6 : DROIT PUBLIC	39
LICENCE ADMINISTRATION PUBLIQUE	42
LICENCE PREMIÈRE ANNÉE ADMINISTRATION PUBLIQUE	43
SEMESTRE 1 : ADMINISTRATION PUBLIQUE	44
SEMESTRE 2 : ADMINISTRATION PUBLIQUE	46
LICENCE DEUXIÈME ANNÉE ADMINISTRATION PUBLIQUE	47
SEMESTRE 3 : ADMINISTRATION PUBLIQUE	48
SEMESTRE 4 : ADMINISTRATION PUBLIQUE	49
LICENCE TROISIÈME ANNÉE ADMINISTRATION PUBLIQUE	51
SEMESTRE 5 : ADMINISTRATION PUBLIQUE	52
SEMESTRE 6 : ADMINISTRATION PUBLIQUE	53
LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	55
LICENCE PREMIÈRE ANNÉE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	56
SEMESTRE 1 : ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	57
SEMESTRE 2 : ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	60
LICENCE DEUXIÈME ANNÉE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	61
SEMESTRE 3 : ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	62
SEMESTRE 4 : ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	64
LICENCE TROISIÈME ANNÉE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	66
SEMESTRE 5 : ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	67
SEMESTRE 6 : ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	72
MASTERS	76
Master 1 Toutes Mentions	77
SEMESTRE 1 : MASTER 1	78
SEMESTRE 2 : MASTER 1	85

PREAMBULE

Ce catalogue contient un bref descriptif de chaque cours qui a pour objectif de vous aider à déterminer votre parcours de mobilité. Vous pouvez vous inscrire **uniquement dans les cours magistraux (CM)**. Les TD ne sont pas proposés aux étudiants en Mobilité par manque de place.

Ce catalogue précise :

- Si l'enseignement se déroule sur le **Campus Berges du Rhône (Quais)** ou sur le **Campus de Porte des Alpes (Bron)**
- Le nombre de crédits ECTS pour chaque enseignement (5 ECTS pour les enseignements de maximum 20h et 10 ECTS pour les enseignements de plus de 20h)

Seuls les enseignements mentionnés dans ce catalogue sont accessibles aux étudiantes et aux étudiants en Mobilité.

Les enseignements d'ouverture de Droit (EO) et les enseignements pratiques de Droit (Méthodologie, PPP, Informatique, anglais) ne sont pas proposés aux étudiantes et étudiants en Mobilité.

Le mode d'évaluation de chaque enseignement est laissé au libre choix de l'enseignant. C'est pourquoi vous devez vous rapprocher de chaque enseignant pour connaître quelle sera cette modalité (écrite ou orale et la durée).

Nous vous souhaitons une excellente expérience dans notre Faculté.

Adrien BASCOULERGUE

Doyen de la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié



LICENCE DROIT

**LICENCE PREMIÈRE ANNÉE
DROIT**

SEMESTRE 1 : DROIT

Introduction Générale au Droit :

CM	11FCAA01	20h/semestre	5 ECTS
----	----------	--------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

L'introduction générale au droit permet à l'étudiant de comprendre la spécificité d'une norme juridique par rapport à d'autres normes (morales, religieuses, etc.), d'identifier les différentes sources du droit (textuelles, jurisprudentielles, coutumières etc.) et leurs applications dans le temps et dans l'espace. Ce cours aborde les grandes notions du droit et plus particulièrement les caractéristiques du droit privé. Il s'agit d'exposer les mécanismes qui président à la création, à la mise en œuvre et à l'interprétation de la règle de droit. Il opère la distinction entre, d'une part, le droit objectif et, d'autre part, les droits subjectifs

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*R. Cabrillac, Introduction générale au droit, Dalloz, 15ème éd, 2023.

*Ph. Jestaz, Le droit, Coll. Que sais-je ? Dalloz, 11ème éd., 2021.

Droit constitutionnel 1 : Uniquement le CM

CM	11FCAA02	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours présente les grandes notions de la théorie générale de l'Etat : le pouvoir constituant, la constitution, le contrôle de constitutionnalité, l'Etat, la séparation des pouvoirs, régime parlementaire et présidentiel, les formes de l'Etat décentralisé. Après avoir décliné les applications de la théorie de la souveraineté et celle de la séparation des pouvoirs, le cours s'intéresse à une étude générale des principales formes de régimes politiques.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Francis Hamon, Michel Troper, Pierre Brunet, Droit constitutionnel, LGDJ, 4ème édition, 2025

*M.-A. COHENDET Droit constitutionnel, ed. LGDJ coll. Cours, 7ème édition, 2025

*G. FERRERO Pouvoir. Les génies invisibles de la Cité, Livre de Poche coll. Biblio Essais, 1988

*P. TURK, Principes fondamentaux de droit constitutionnel, Paris, Gualino Editeurs, 18ème édition, 2025

Institutions juridictionnelles :

CM	11FCAB01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Cet enseignement permet à l'étudiant de découvrir l'organisation judiciaire française en étudiant la compétence des différentes juridictions civiles et pénales et de découvrir les principes fondamentaux de la justice française (double degré de juridictions, missions des hautes juridictions, neutralité et gratuité de la justice etc.).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Serge Guinchard; André Varinard; Sylvain Jobert; Édouard Verny; Thierry Debard, Institutions

*juridictionnelles, Grands enjeux de la justice, Organes et acteurs de la justice, Dalloz, 17ème éd., 2024.

Droit des personnes : Uniquement le CM

CM	11FCAB02	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours de droit des personnes introduit la notion de personne juridique. Les personnes sont des sujets de droit, apte à être titulaire de droits et débiteurs d'obligations. Elles se distinguent des choses, qui sont objets de droit.

Ce cours permet d'introduire les sujets des autres cours de droit civil (Famille, obligations ...) auxquels s'appliquent les règles du Code civil.

Il présente notamment la distinction des personnes physiques et des personnes morales, les conditions d'octroi de la personnalité juridique, les règles qui régissent l'identification des personnes (état civil). Le cours est animé par une grande tension qui traverse aujourd'hui le droit des personnes : les règles du Code civil peuvent entrer en contradiction avec des normes supérieures, en particulier la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Il appartient alors au juge de concilier ces deux corpus qui relèvent d'une philosophie différente, et au législateur de réformer les dispositions du Code qui seraient contraires à ces normes internationales.

Le droit des personnes permet ainsi d'appréhender les évolutions sociétales et juridiques qui traversent le droit en général.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Bruguière (J.-M.), Gleize (B.), Droit des personnes, Sirey Université, 1e éd., 2023.

*Batteur (A.), Mauger-Vielpeau (L.), Droit des personnes, des familles et des majeurs protégés, LGDJ, 12e éd., 2023.

SEMESTRE 2 : DROIT

Droit constitutionnel 2 : Uniquement le CM

CM	12FCAA01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

L'enseignement est consacré à l'étude de la Vème République, c'est-à-dire des institutions actuelles de la France. Ce sont la restauration du pouvoir exécutif et l'abaissement du Parlement, opérés par la Constitution du 4 octobre 1958 actuellement en vigueur, qui seront pour l'essentiel présentées et analysées.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *Francis Hamon, Michel Troper, Pierre Brunet, Droit constitutionnel, LGDJ, 4^{ème} édition, 2025
- *B. HAUDRECHY, L. CHABRIER, Droit constitutionnel de la Vème République, Paris, Ellipses, 2^{ème} édition, 2025

Droit de la famille : Uniquement le CM

CM	12FCAB01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours de droit de la famille donné en première année a pour objectif de présenter le droit régissant les couples et les enfants, en prêtant attention à la diversité contemporaine des familles, notamment les familles comprenant des personnes dites « LGBT », qu'on appelle homoparentales ou transparentales. Pour les couples, les différents types d'unions sont présentées (union libre, concubinage, PACS, Mariage) ainsi que leurs règles communes ou propres concernant leur formation, leur exécution et leur dénouement. Les règles liées au droit des successions ou aux différents contrats que les époux peuvent conclure pour organiser leur patrimoine sont néanmoins laissées de côté, leur examen ayant lieu en Master 1. Pour les enfants, on s'intéresse aux règles encadrant la venue au monde de l'enfant, son rattachement juridique à une famille et les effets découlant de ce lien juridique.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *Code civil (Daloz ou Lexisnexis)
- *Gérard Cornu et Association Henri CapitanT, Vocabulaire juridique
- *V. Égéa, Droit de la famille, LexisNexis, 2022
- *D. Fenouillet, Droit de la famille, Cours, Daloz, 2022
- *J. Garrigue et V. Deschamp, Droit de la famille, Hypercours, Daloz, 2023
- *P. Malaurie et H. Fulchiron, Droit de la famille, 2025

Institutions administratives :

CM	12FCAC01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

La connaissance des institutions administratives est essentielle à tout juriste, et même à tout citoyen pourrait-on dire. Certes, la notion d'administration n'est pas facile à identifier, surtout si on écarte le critère organique (l'existence d'une personne morale de droit public) de la définition. L'administration peut être globalement définie comme l'ensemble des personnes morales exerçant une activité de service public administratif.

Après une large introduction précisant ces définitions, il s'agit d'étudier en premier lieu les administrations de l'Etat, en insistant sur les institutions consultatives dont le rôle demeure prépondérant dans la conduite des affaires nationales, et sur les autorités déconcentrées. Les administrations décentralisées sont ensuite passées en revue.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*O. GOHIN et J.-G. SORBARA, Institutions administratives, 9e éd., LGDJ, 2022, Manuels

*Ch. GUETTIER, Institutions administratives, 8e éd., Dalloz, 2022, Cours

Institutions internationales et européennes :

CM	12FCAC02	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours de 30h, sans TD, s'adresse aux étudiants de première année de licence en Droit, et prépare aux cours de Droit institutionnel de l'UE et de Droit international public de la licence Droit. Il vise à poser les bases de connaissance du droit international et du droit européen, notamment institutionnel, au regard de l'histoire et des grands enjeux actuels et en présentant les acteurs concernés. L'approche se veut pédagogique mais aussi critique, permettant d'aller au-delà du discours médiatique convenu afin de mieux comprendre les aspects fondamentaux de notre environnement international d'aujourd'hui et de demain.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*M. GOUNELLE et M.-P. LANFRANCHI, Relations internationales, Dalloz-Sirey, coll. Mementos, 12ème ed. 2021

*FC. MOUGEL et S. PACTEAU, Histoire des relations internationales de 1815 à nos jours, PUF 2021 coll. Que sais-je ? n° 2423

Sociologie du droit :

CM	12FCAD01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Parce que le droit est immergé dans la société, sa compréhension et son explication ne peut se faire sans prendre en compte l'environnement social, culturel, historique, politique, économique dans lequel il est produit et dont il est le reflet. Le cours de sociologie du droit s'inscrit dans cette perspective. Son objectif est d'étudier les rapports réciproques qu'entretiennent le droit et la société.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*T. Delpeuch, L. Dumoulin, C. de Galembert, Sociologie du droit et de la justice, Armand Colin, 2014

* J. Commaille, A quoi nous sert le droit ? Folio Gallimard, 2015.

Histoire du droit :

CM	12FCAD02	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

L'objectif du cours d'Histoire du droit est d'offrir aux étudiant.es les connaissances historiques nécessaires pour comprendre la manière dont les règles de droit et les institutions se construisent.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Pierre ALLORANT, Philippe TANCHOUX, Introduction historique au droit, Paris, Gualino, coll. Mémentos, 11ème édition, 2023, 214 p.

*Agnès BABOT, Agnès BOUCAUD-MAITRE, Philippe DELAIGUE, Dictionnaire d'histoire du droit et des institutions publiques (475-1875), Paris, Ellipses, coll. Dictionnaires de Droit, 2ème édition, 2007, 590 p.

Histoire constitutionnelle et politique :

CM	12FCAD03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours magistral (CM) de 20h sans travaux dirigés (TD) a pour objectif de présenter aux étudiant.es l'histoire constitutionnelle de la France depuis la Révolution jusqu'en 1958 et son contexte politique. Il leur permettra ainsi de mieux comprendre l'actualité française et son système institutionnel contemporain issu de plus de deux cent cinquante années d'évolution. En effet, la France est le 6ème pays en nombre de Constitutions, et notre histoire qui a connu différents passages de monarchies à empires et à républiques est riche d'innovations juridiques et de concepts toujours actuels (Etat, Nation, Démocratie...), qui mettent en opposition liberté et pouvoir.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *Les constitutions de la France depuis 1789, J. GODECHOT, GF-Flammarion, 2018
- *Histoire constitutionnelle de la France (1789-1958), de Marcel MORABITO, ed. LGDJ coll. Précis Domat Droit public, 17^e ed., 2022
- *Histoire des idées politiques depuis la Révolution, P. BRAUD et F. BURDEAU, ed. Montchrestien coll. Précis Domat, 2e ed. 1991
- *Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à 1958, de J.-J. CHEVALLIER, ed. Dalloz coll. Classic, 2009
- *Histoire des institutions publiques de la France de 1789 à nos jours, de P. VILLARD et L.-A. BARRIERE, ed. Dalloz coll. Mémentos, 11e ed. 2020.
- *Histoire des institutions publiques et des faits sociaux, P.C. TIMBAL (alii), Dalloz coll. Précis, 13e ed. 2020
- *Droit constitutionnel, de Bernard CHANTEBOUT, ed. Armand-Colin, coll. U Droit, 32^e ed., 2015

De la dépêche à l'analyse :

CM	12FAAC03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours a été pensé comme une introduction à l'analyse du contenu média, dans le contexte spécifique de l'utilisation massive des outils liés à internet dans le but de produire des messages orientant l'opinion publique.

Réussir à transmettre des outils de décryptage de l'ensemble des messages bombardant l'attention du citoyen d'aujourd'hui oblige à reconstituer ce que recevait le citoyen d'hier. Il y a donc une forte composante historique dans ce cours (ce qu'explique la référence à la dépêche) en même temps qu'une insistance sur les effets de la rupture majeure qu'introduisent les réseaux sociaux en permettant à chacun de devenir producteur de contenus.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *John Pierce , Symboles, signaux et bruit, Paris, Masson, 1966.
- *Bertrand Legendre, Ce Que Le Numérique Fait Aux Livres. Presses universitaires de Grenoble, Fontaine, 2019
- *Géraldine Muhlmann, , and Marc Kravetz. Une Histoire Politique Du Journalisme: XIXe-XXe Siècle. Points, Paris, 2007.

Questions européennes :

CM	12FBAD01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

L'actualité européenne est riche et en constante évolution. Les institutions européennes sont actuellement confrontées à des défis et des crises : crise climatique, crise migratoire, crise sanitaire, crise des valeurs, garantie de la stabilité économique ou encore de la sécurité alimentaire, etc. Le conflit en Ukraine a par ailleurs intensifié les discussions sur la sécurité et la défense commune. Ce cours vise à appréhender les principaux enjeux européens actuels et leurs conséquences sur l'ordonnement juridique. Il constitue une première approche du droit et des institutions européens

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*B. Alomar, S. Daziano, T. Lambert, J. Sorin, Grandes Questions européennes, 5ème édition, Armand Collin, 2019

**LICENCE DEUXIÈME ANNÉE
DROIT**

SEMESTRE 3 : DROIT

Droit des obligations 1 : Uniquement le CM

CM	23FCAA01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le présent cours est consacré la responsabilité civile extracontractuelle. Afin que naisse l'obligation de réparation, qui est le propre de la responsabilité civile extracontractuelle, différentes conditions doivent être caractérisées : un fait générateur, un dommage et un lien de causalité entre le fait générateur et le dommage. Parmi les faits générateurs seront étudiés : le fait personnel, le fait des choses et le fait d'autrui. Au fil du temps, les législateurs français et européen ont conçu des régimes spécifiques de responsabilité, dérogeant à la responsabilité de droit commun. Ces régimes seront également abordés : le régime propre à la réparation des dommages causés par les accidents de la circulation, d'une part, et le régime spécifique de la responsabilité du producteur du fait des dommages causés par des produits défectueux, d'autre part.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*MALAURIE Ph., AYNES L. et STOFFEL-MUNCK Ph., Les obligations, 13e éd., LGDJ, 2024.

*PORCHY-SIMON S., Droit des obligations, 16e éd., Dalloz, 2024.

Droit administratif 1 : Uniquement le CM

CM	23FCAB01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le premier semestre du cours de droit administratif de L2 vise avant toute chose à définir la discipline. Issue de la conception française de la séparation des pouvoirs, cette branche du droit public cultive son autonomie par rapport au droit privé, même si de nombreux ponts franchissent la summa divisio. Sont ainsi étudiés les critères d'application du droit administratif - puissance publique et/ou service public - , les sources qui l'irriguent, qu'elles soient internes ou internationales, et les modalités d'action de l'administration (les actes administratifs, les contrats).

Le cours vise donc à donner aux étudiants l'ensemble des outils théoriques qui leur permettra de suivre les enseignements du 2nd semestre, davantage consacrés à l'action administrative à proprement parler (le service public, la police administrative).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*P.-L. FRIER, J. PETIT, Droit administratif, LGDJ, 2024, Précis Domat Droit Public

*G. ECKERT, E. MULLER, J. WALINE, Droit administratif, Dalloz, 2023, Précis

*P. Serrand, Droit administratif (2 t.), PUF

Droit de l'Union Européenne 1 : Uniquement le CM

CM	23FCAC03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours de 20h de Droit de l'Union européenne dispensé au 1^e semestre de la Licence 2 vise à donner, dans le prolongement du cours d'Institutions internationales européennes de Licence 1, une présentation générale de l'ordre juridique de l'Union européenne, source majeure du droit français. Il s'agit d'abord d'étudier les traits essentiels de l'Union européenne (du point de vue des Etats avec, par exemple, la question de l'adhésion et du retrait, du point de vue du droit avec, entre autres, le développement de la protection des droits fondamentaux, et enfin du point de vue du citoyens). Il s'agit ensuite de s'attarder sur le système institutionnel de l'Union européenne afin de comprendre quels sont ses principes structurants, quels sont les différentes institutions, organes et organismes qui le composent et leurs différentes fonctions (fonctions législatives, exécutives...).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Cl. BLUMANN, Droit institutionnel de l'Union européenne, J10Lexisnexis, 2023.

*C. BOUTAYEB, Droit institutionnel de l'Union européenne, 2022.

Droit pénal 1 : Uniquement le CM

CM	23FCAC02	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours de Droit pénal général 1 permet d'appréhender les principes généraux qui régissent le droit pénal, en particulier le principe de légalité des délits et des peines. Le premier semestre du cours conduit aussi à appréhender les éléments constitutifs de toutes infractions, à savoir l'élément matériel et l'élément moral

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Y. Mayaud, Droit pénal général, PUF (dernière édition)

*B. Bouloc, Droit pénal général, Dalloz (dernière édition)

Droit commercial et des affaires 1 : Uniquement le CM

CM	23FCAC01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Visant à permettre la rapidité et la sécurité des opérations commerciales, à faciliter l'accès au crédit, et à fournir des structures juridiques adaptées à l'exercice du commerce et de l'industrie pour faciliter les échanges, le droit commercial et des affaires est une branche essentielle du droit privé qui régit la vie économique des entreprises et des commerçants, il répond aux besoins spécifiques des commerçants que le droit civil classique ne pouvait satisfaire. En effet, le droit commercial et des affaires régit les activités des commerçants, qu'ils soient des personnes physiques ou morales, et organise les transactions entre acteurs économiques. Ce droit repose sur la distinction des actes de commerce, qu'ils soient par nature, par la forme ou par accessoire, et s'applique différemment selon les parties impliquées, notamment dans le cas d'actes mixtes. Le statut du commerçant implique des obligations spécifiques, telles que l'immatriculation au registre du commerce et la tenue d'une comptabilité rigoureuse. L'activité commerciale se fonde également sur des éléments essentiels, comme le fonds de commerce, constitué d'éléments corporels et incorporels qui peuvent être transférés, exploités ou mis en garantie. Les baux commerciaux, qui régissent l'occupation des locaux par les commerçants, sont encadrés par un régime spécifique garantissant les droits du locataire. Enfin, en cas de litiges, les commerçants peuvent saisir le tribunal de commerce ou recourir à l'arbitrage, afin de résoudre rapidement et efficacement les conflits, il s'agit d'un cadre juridique visant à promouvoir la sécurité et la transparence dans les relations d'affaires, tout en protégeant les droits des commerçants et en facilitant leurs activités.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*BERT Daniel, Cours de droit commercial et des affaires, 4e édition 2018-2019, Gualino, Lextenso, 2018.

*DEKEUWER-DÉFOSSEZ Françoise, BLARY-CLÉMENT Edith et LE GOFFIC Caroline, Droit commercial : actes de commerce, fonds de commerce, commerçants, concurrence, 13e édition, LGDJ, 2023.

Histoire de la pensée juridique :

CM	23FCAD01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Quelle est la définition du droit ? Voilà une question difficile à laquelle un juriste devrait pourtant esquisser une réponse. Pourtant ce que nous appelons aujourd'hui "droit" n'a pas toujours reçu la même définition dans le temps. Aussi il est indispensable de connaître l'histoire de la pensée juridique en Occident qui se confond en grande partie avec l'histoire de la philosophie, depuis l'Antiquité à nos jours.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Olivier NAY, Histoire des idées politiques, Armand Colin, 2021

*Philippe NEMO, Histoire des idées politiques, PUF, 2014

Questions sociétales et environnementales :

CM	23FCAD02	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Les questions environnementales et sociétales ont une place importante dans les débats actuels, en raison de la crise écologique mondiale et des inégalités sociales persistantes. Les activités humaines ont transformé les écosystèmes, entraînant des crises environnementales qui touchent les sociétés de manière inégale. Le XXI^e siècle est marqué par des défis majeurs tels que le changement climatique, les inégalités sociales et la perte de biodiversité, qui impactent directement les populations et redéfinissent nos modèles économiques et sociaux. Ces problématiques pèsent lourdement sur les plus vulnérables et ralentissent la transition écologique. Ce cours se structure autour des enjeux environnementaux et sociétaux actuels. La première partie introduit les concepts fondamentaux et les principaux défis liés à l'environnement et à la société, tels que le changement climatique, les inégalités sociales et la perte de biodiversité. La deuxième partie se concentre sur l'analyse des politiques et accords internationaux, la transition énergétique et l'aménagement durable des territoires. Il s'agit de comprendre comment les gouvernements et institutions abordent ces enjeux. La troisième partie souligne l'implication des entreprises et des initiatives citoyennes dans la résolution des problèmes environnementaux et sociétaux, tout en abordant des défis émergents comme l'intelligence artificielle et l'économie circulaire.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Regourd, C., Rimbault, C., & Verpeaux, M. (2023). Institutions et droit de l'environnement. La Documentation Française.

*Romi, R., Lormeteau, B., Audrain-Demey, G., & Baudel, M. (2024). Droit de l'environnement et du développement durable (12^e éd.). LGDJ, Précis Domat ; Droit Public

Histoire des idées politiques avant 1789 :

CM	23FCAD03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours d'histoire des idées politiques avant 1789 s'étend de l'époque pré-Antique (aux alentours du 5^e millénaire avant notre ère) jusqu'à la Révolution. Le but de ce cours est d'interroger la place des idées politiques vis-à-vis des faits, à travers une perspective chronologique et épistémologique. Ce double regard sert à dresser une grille de lecture de compréhension de ces idées politiques.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Olivier NAY, Histoire des idées politiques, Armand Colin, 2021

*Philippe NEMO, Histoire des idées politiques, PUF, 2014

SEMESTRE 4 : DROIT

Droit des obligations 2 : Uniquement le CM

CM	24FCAA01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours de droit des obligations 2 est un cours de droit des contrats et des quasi-contrats. Il présente la théorie générale du contrat, l'acte juridique unilatéral, ainsi que la gestion d'affaires, le paiement de l'indu et l'enrichissement injustifié.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *Andreu (L.), Thomassin (N.), Cours de droit des obligations, Lextenso, 9e éd., 2024 (nos 1 à 808 et 1361 à 1498)
- *Terré (F.), Simler (P.), Lequette (Y.), Chénéde (F.), Droit civil. Les obligations, Dalloz, 13e éd., 2022 (nos 1 à 895 et 1261 à 1330)

Droit administratif 2 : Uniquement le CM

CM	24FCAB01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le droit administratif français est ce droit spécial, exorbitant du droit commun, appliqué à l'administration par un juge spécial : le juge administratif. Il constitue la plus grande partie de ce que l'on appelle le "droit public". Il puise ses fondements dans l'histoire particulière de la France, dont le pouvoir politique a toujours laissé une large autonomie à l'administration et à son juge. Ainsi l'une des particularités du droit administratif est son caractère non écrit et jurisprudentiel, même si ces spécificités tendent à s'estomper aujourd'hui, notamment sous l'influence des droits européens.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *P. Serrand, Droit administratif (2 t.), PUF
- *J. Petit, P-L. Frier, Droit administratif, LGDJ-Domat.

Droit de l'Union Européenne 2 : Uniquement le CM

CM	24FCAC01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours de 20h de Droit de l'Union européenne dispensé au 2e semestre de la Licence 2 s'inscrit dans la lignée du cours, également de 20h, dispensé au 1e de cette même Licence 2. Il s'agit donc de poursuivre la présentation générale de l'ordre juridique de l'Union européenne en abordant cette fois le système de compétences de l'Union européenne, les sources du droit de l'Union et les caractéristiques essentielles de l'ordre juridique de l'Union permettent ensuite de mesurer l'effectivité de ce droit, son application par les autorités nationales. Il est donc question d'aborder tout ce qui touche à la primauté du droit de l'Union européenne, son effet direct, mais aussi au principe de subsidiarité, à celui de proportionnalité.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Cl. BLUMANN, Droit institutionnel de l'Union européenne, Lexisnexis, 2023.

*C. BOUTAYEB, Droit institutionnel de l'Union européenne, 2022.H27

Droit pénal 2 : Uniquement le CM

CM	24FCAC02	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours de Droit pénal 2 s'inscrit dans la continuité du premier semestre. Il permet d'appréhender la responsabilité pénale (des mineurs et des majeurs) ainsi que leur implication dans les infractions (auteurs ; coauteurs ; complices). Enfin, sont étudiées les causes objectives et subjectives d'irresponsabilité pénale.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Y. Mayaud, Droit pénal général, PUF (dernière édition)

*B. Bouloc, Droit pénal général, Dalloz (dernière édition)

Droit commercial et des affaires 2 : Uniquement le CM

CM	24FCAC03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Dans le prolongement du cours de droit commercial et des affaires II, cet enseignement permet de compléter l'étude du programme classique de niveau licence en matière de licence. Ainsi sont traités le droit de la concurrence, les droits de propriété intellectuelle comme élément du fonds de commerce et les contrats de distribution. L'approche pédagogique repose sur le recours à de nombreux exemples tirés de contentieux et de la pratique des affaires. Le cadre juridique est systématiquement présenté et analysé.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Jean-Bernard Blaise, Richard Desgorges, Droit des affaires, LGDJ, dernière édition.

Systèmes juridiques comparés :

CM	24FCAD01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours étudie les structures fondamentales de différents systèmes juridiques afin d'en comprendre les logiques de fonctionnement interne : droit anglo-saxon, droit romano-germanique, système musulman, système indien, bouddhiste, confucéen ou japonais. Par ces différents exemples, seront interrogées les bases d'une société : place de l'homme, mythes et principes fondateurs de la société, modalités d'intervention du pouvoir régulateur, place du prescripteur et de l'interprète des règles, etc.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*T. RAMBAUD Introduction au droit comparé - Les grandes traditions juridiques dans le monde, ed. PUF coll. Quadriga Manuels, 2014

*G. CUNIBERTI Grands systèmes de droit contemporains, ed. LGDJ, coll. Manuel, 4^e ed.2019

Histoire des idées politiques après 1789 :

CM	24FBAB02	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours de 20h sans TD vise à donner aux étudiants une première connaissance de systèmes juridiques étrangers mis en place dans le monde. Il s'agira de découvrir et apprendre d'autres manières de penser et d'organiser le droit, parfois dans ses fondements mêmes, dans une même mission de régulation normative des sociétés. L'objectif n'est pas de faire une étude exhaustive de tous les systèmes politiques et juridiques, mais bien plutôt de mettre en lumière, par une étude comparative et/ou analytique, diverses formes que cette régulation peut prendre, et les liens alors entretenus entre histoire, géographie, religion, sociologie et droit. Le premier chapitre étudiera le système occidental avec la mise en regard le Common Law et de droit romano-germanique, le deuxième chapitre présentant la régulation juridique du monde musulman et la troisième partie présentant les différents fondements du droit asiatique. Le but de ces analyses de systèmes variés est alors de développer la culture générale juridique des étudiants, en ouvrant leur capacité à connaître et comprendre l'Autre, et à oser imaginer d'autres systèmes que le leur.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Introduction au droit comparé - Les grandes traditions juridiques dans le monde, T. Rambaud, PUF 2017 coll. Quadrige

*Grands systèmes de droit contemporains, G. Cuniberti, ed. LGDJ, coll. Manuel, 4^e ed.2019

**LICENCE TROISIÈME ANNÉE
DROIT PRIVÉ**

SEMESTRE 5 : DROIT PRIVÉ

Procédure civile : Uniquement le CM

CM	35FCAA01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours se consacre à l'étude des règles applicables au procès civil, depuis l'introduction d'une demande jusqu'à l'obtention d'une décision de justice. L'objectif est d'amener les étudiants à comprendre comment se déroulent les différentes étapes du procès. Si les voies de recours sont abordées, le cours se concentre essentiellement sur la première instance.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *Y. Strickler, A. Varnek : Procédure civile, Paradigme, Bruylant, 14e éd., 2025-2026.
- *N. Cayrol : Procédure civile, Cours, Droit privé, Dalloz, 5e éd., 2025.
- *N. Fricero : Procédure civile, Mémentos, Gualino, 22e éd., 2025 (à paraître en septembre 2025).
- *C. Chainais, F. Ferrand, S. Guinchard, L. Mayer : Procédure civile, Précis, Dalloz, 37e éd., 2024.
- *C. Chainais, F. Ferrand, S. Guinchard, L. Mayer : Procédure civile, Hypercours, Dalloz, 8e éd., 2023.
- *L. Cadiet, E. Jeuland : Droit judiciaire privé, LexisNexis, 12e éd., 2023.

Droit des biens :

CM	35FCAA03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours aborde les points suivants :

La distinction des meubles et des immeubles, la propriété (objet, caractères, modalités), la possession et la détention.

Les différentes modifications de la propriété (usufruit, usage et habitation, servitudes, baux réels).

Les différentes manières dont on acquiert la propriété : modes originaires d'acquisition (possession, prescription acquisitive), contrat translatif.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *Andreu (L.), Thomassin (N.), Cours de droit des biens, Lextenso, 2e éd., 2024
- *Schiller (S.), Kilgus (N.), Droit des biens, Dalloz, 11e éd., 2024

Droit commun des sociétés : Uniquement le CM

CM	35FCAB01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours aborde l'ensemble des règles régissant les sociétés qu'il s'agisse de sociétés civiles comme commerciales.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *D. Gibrila, Droit des sociétés, Ellipses.
- *P. Le Canu et B. Dondero, Droit des sociétés, Domat-Montchrestien.
- *V. Magnier, Droit des sociétés, Cours, Dalloz.
- *Ph. Merle et A. Fauchon, Droit commercial, Sociétés commerciales, Précis Dalloz, Dalloz.
- *P. Mousseron, Droit des sociétés, Montchrestien.
- *M. Cozian, F. Deboissy et A. Viandier, Droit des sociétés, Litec.
- *D. Vidal, Droit des sociétés, LGDJ.

Droit social 1 : Uniquement le CM

CM	35FCAB02	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Il s'agit pour ce cours consacré au lien d'emploi de connaître et savoir appliquer les règles régissant le statut du salarié. Le cours se propose d'appréhender les règles qui gouvernent le contrat de travail ; de sa conclusion à sa rupture. Ainsi, les règles relatives à l'embauche, au licenciement et aux autres modes de rupture feront l'objet de la première partie, non sans avoir au préalable précisé les conditions de qualification du contrat de travail.

Dans une seconde partie, il s'agira d'étudier les mécanismes qui gouvernent l'exécution du contrat, et les événements qui peuvent affecter cette exécution

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

La plupart des ouvrages ou revues est accessible en ligne sur les sites des bibliothèques universitaires
La plupart des éléments bibliographiques cités sont en ligne (bibliothèque universitaire):
Dalloz.fr, Dalloz bibliothèque, Lamyline, Lexis 360, etc.

Codes :

Sont réédités annuellement, notamment

- *Code du travail, Dalloz
- *Code du travail, Litec
- *Code du travail annoté, Editions RF
- *Le code du travail est accessible en ligne sur : www.legifrance.gouv.fr

Procédure pénale : Uniquement le CM

CM	35FCAB03	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours de procédure pénale conduit à étudier à la fois les principes directeurs de la procédure (procès équitable ; droits de la défense) ainsi que les règles régissant la procédure depuis l'enquête jusqu'à la fin de l'instruction.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*E. Vergès, Procédure pénale, LexisNexis (dernière version)

*S. Guinchard, J. Buisson, Procédure pénale, LexisNexis (dernière version)

Droit des obligations 3 :

CM	35FCAC01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours de droit des obligations 2 porte sur le régime général des obligations.

Il étudie les règles du paiement en général et du paiement avec subrogation ; restitutions ; actions ouvertes au créancier, ainsi que les modalités de l'obligation (obligation conditionnelle, obligation à terme, pluralité d'objets, pluralité de sujets).

Sont également étudiées dans ce cours les autres formes d'extinction de l'obligation (compensation, confusion, remise de dette, prescription) et les opérations destinées à modifier le rapport d'obligation (cession de créance, cession de dette, novation, délégation).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Andreu (L.), Thomassin (N.), Cours de droit des obligations, Lextenso, 9e éd., 2024 (nos 1499 à 1865)

*Aubert (J.-L.), Savaux (É.), Flour (J.), Andreu (L.), Forti (V.), Droit civil. Les obligations. Le rapport d'obligation, Dalloz, 11e éd., 2024

Droit fiscal général (privé) :

CM	35FCAC03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Pour cette première approche de niveau licence, il s'agit d'apprendre les fondements, les bases, de donner aux étudiants une « culture », un socle de connaissances et surtout de leur montrer que le droit fiscal présente de nombreux intérêts dans la formation de juriste mais également de contribuables et de citoyens. L'ambition de ce cours est de fournir les connaissances de base et les principes fondamentaux du droit fiscal. L'étudiant apprendra à identifier et appréhender le phénomène fiscal dans sa complexité.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Bouvier M., Introduction au droit fiscal et à la théorie de l'impôt, LGDJ, 2020.

*Lamarque J., Négrin O. et Ayrault L., Droit fiscal général, LexisNexis, 2025.

Introduction au droit du numérique et des legaltech :

CM	35FCAD01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours a pour objectif de présenter les grands domaines de réglementation du droit du numérique ainsi que les règles applicables aux legal techs, entendues comme des entreprises utilisant la technologie pour délivrer des prestations juridiques. Outre cette analyse du droit applicable, le cours intègre également une présentation pratique ainsi que de courtes démonstrations des principales catégories de services rendus par les legal techs (gestion de contrats, signature électronique, gestion de la propriété intellectuelle, du contentieux, etc).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Bouvier M., Introduction au droit fiscal et à la théorie de l'impôt, LGDJ, 2020.

*Lamarque J., Négrin O. et Ayrault L., Droit fiscal général, LexisNexis, 2025.

Introduction au MARD :

CM	35FCAD02	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours vise à donner aux étudiants une première approche des MARD, entendus comme les modes alternatifs de règlement des différends. Il a pour objectif d'inciter les étudiants à s'intéresser à la résolution des différends en dehors de la justice étatique. Il met en lumière les atouts et les inconvénients de ces modes, en présentant successivement l'arbitrage puis les modes amiables.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*L. Cadiet et T. Clay, Les modes alternatifs de règlement des conflits, Dalloz, 2019.

Introduction au droit des transports et des mobilités :

CM	35FCAD03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Les transports sont au cœur d'enjeux sociaux et économiques importants. Le cours d'introduction au droit des transports permet de familiariser l'étudiant à la terminologie juridique dans ce secteur et d'approfondir les acquis en droit des contrats et de la responsabilité en se concentrant sur l'actualité juridique en droit des transports.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Bon-Garcin (I.), Bernadet (M.) et Delebecque (P.), Droit des transports, Dalloz, Coll. Précis, Droit privé, 2e éd., 2018.

*Piédelièvre (S.) et Gency-Tandonnet (D.), Droit des transports, LexisNexis, Coll. Manuels, 2e éd., 2019.

Introduction au droit de la propriété intellectuelle :

CM	35FCAD04	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours d'introduction au droit de la propriété intellectuelle aborde les fondamentaux de la matière sous un angle juridique et pratique. Il recouvre principalement le droit d'auteur, les brevets, les marques et les dessins et modèles, en droit français et droit de l'Union européenne. Les droits de PI sont au cœur d'enjeux économiques, culturels, sociaux et technologiques. Quel est le cadre juridique ? Comment les créations intellectuelles sont-elles protégées ? Quels sont les contrats permettant de les exploiter ? Telles sont les questions majeures traitées au moyen de nombreux exemples issus du monde des arts, des technologies et du commerce.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Diapositives Power-Point détaillées sur la plateforme de cours

Ventes judiciaires et commissaires de justice :

CM	35FCAD05	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours aborde la réglementation des ventes aux enchères publiques de meubles, profondément libéralisée depuis la loi du 20 juillet 2011. Il décrit, le statut des commissaires-priseurs et des autres professions autorisées à mener des ventes aux enchères de biens meubles. Il s'attache à préciser ce qu'il en est de l'organisation des ventes volontaires et des ventes judiciaires de meubles aux enchères publiques, et le déroulement de ces ventes au regard de la réglementation existante. Seront également abordés le rôle des experts, spécialistes et autres groupements en matière d'œuvre d'art, et les moyens d'action offerts à l'acquéreur et au vendeur insatisfaits, à l'issue d'une vente aux enchères publiques de biens meubles.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *Collectif, T. Azzi, Françoise Labarthe, Renaud Bourget, Christine Ferrari-Breeur Droit du marché de l'art, LGDJ, juillet 2024 ;
- *Droit du marché de l'art, Collectif (F. Duret-Robert, L. Mauger-Vielpeau, J. Fingerhut, J.-F. Canat, P. Hansen, Dalloz action, Edition 2024-2025 ;
- *Les nouvelles tendances du marché de l'art - Les ventes aux enchères en France et à l'international - Grand Format, Beaux-Arts Editions, juin 2024, juin 2023, juillet 2022, septembre 2021 ;
- *V. les fascicules appropriés au jurisclasseur et au répertoire Dalloz, Droit civil, Procédure civile, Droit commercial ;
- *Consultez les documents qui seraient déposés sur la plate-forme moodle.

Introduction au droit des événements sportifs et culturels :

CM	35FCAD06	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Outre la présentation du Master Contrats - Droit des événements sportifs et culturels (C-DESC), ce cours magistral vise à donner aux étudiants un premier aperçu des nombreuses problématiques juridiques qui entourent l'organisation d'un événement sportif ou culturel ouvert au public.

Il s'agit avant tout de montrer comment une activité économique génère des problématiques juridiques très variées nécessitant des compétences très différentes, plus particulièrement en droit des contrats. Compte tenu de la variété des matières juridiques concernées par l'organisation d'un événement sportif ou culturel (droit public, droit des contrats, droit des sociétés, droit de la construction, droit des achats, droit commercial, etc.), il n'est pas possible d'avoir une approche exhaustive. Ce cours vise donc à initier les étudiants à certains sujets juridiques qu'il faut impérativement maîtriser en prévision de l'organisation d'un événement sportif et culturel.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

Pas de bibliographie recommandée

Théorie du droit :

CM	35FCAD07	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Les étudiants seront invités à réfléchir à la question de savoir ce qu'est le droit à travers les grands penseurs et théoriciens. Le jusnaturalisme et le positivisme seront au cœur de l'analyse.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Michel Troper, La philosophie du droit, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 6^{ème} éd, 2022.

Common Law

CM	35FCAD08	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours propose une introduction aux systèmes juridiques de common law à travers le prisme du droit anglais. Il débute par une présentation des origines historiques de la common law, suivie d'une description des sources du droit anglais et du système juridictionnel. La deuxième partie du cours s'appuie sur le droit des contrats de common law pour illustrer le fonctionnement de ce système, tout en rappelant ponctuellement les solutions de droit français déjà connues des étudiants.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Common Law et tradition civiliste : Convergence ou concurrence ? H. Muir-Watt, D. Fairgrieve, avril 2006, Puf

*Droit anglais des affaires, C. Le Gallou, S. Wesley, Droit anglais des affaires, août 2018, Lextenso

SEMESTRE 6 : DROIT PRIVÉ

Droit des libertés fondamentales : Uniquement le CM

CM	36FCAA01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le concept de "droits fondamentaux" s'est largement imposé dans la doctrine française, à la suite de celui de "droits de l'Homme" et de "Libertés publiques". Il conviendra d'identifier ce concept afin de comprendre en quoi les droits et libertés constituent le fondement de notre ordre juridique ainsi que de comprendre la logique qui donne l'unité de leur régime juridique

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*HÉNETTE-VAUCHEZ Stéphanie et ROMAN Diane, Droits de l'homme et libertés fondamentales, Dalloz
*FAVOREU Louis et al, Droit des libertés fondamentales, Précis Dalloz

Droit spécial des sociétés : Uniquement le CM

CM	36FCAA02	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours de droit spécial des sociétés est consacré aux règles de constitution, fonctionnement et dissolution/liquidation des différentes formes de sociétés : SARL, SA, SAS et sociétés civiles.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*V. Magnier, Droit des sociétés, Dalloz, cours, 2022
*Maurice Cozian, Florence Deboissy, Alain Viandier; Droit des sociétés, Lexisnexus, 2024

Droit social 2 : Uniquement le CM

CM	36FCAA03	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours de droit social a pour objet la présentation de l'organisation des relations professionnelles par le droit social. Seront étudiées les différentes institutions étatiques (juridictionnelles et administratives) et professionnelles (organisations syndicales de salariés et syndicats ou associations d'employeurs) propres aux relations de travail, en portant une attention particulière aux dispositifs de représentation et de défense des intérêts collectifs des travailleurs, à la négociation collective et aux conflits collectifs de travail.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Droit du travail », G. Auzéro, D. Baugard, E. Dockès, Précis Dalloz dernière édition, 2024-2025
*Droit du travail », E. Peskine, C. Wolmark, HyperCours, dernière édition, Dalloz 2024

Droit pénal spécial : Uniquement le CM

CM	36FCAA04	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours de Droit pénal spécial conduit à étudier les conditions d'application des principales infractions.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*V. Malabat, Droit pénal spécial, Hypercours Dalloz, (dernière version)

*Ph. Conte, Droit pénal spécial, LexisNexis, (dernière version)

Droit de la propriété littéraire et artistique :

CM	36FCAD01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours, malgré son intitulé, sera centré sur le droit d'auteur. Celui-ci permet de protéger les créations artistiques, quel que soit le genre, la forme, la destination ou le mérite de l'œuvre, dès lors qu'elles sont originales. Il offre à son titulaire un droit exclusif d'autoriser ou d'interdire toute utilisation de son œuvre (droit moral) et d'en retire un profit (droits patrimoniaux). Ce droit est cependant soumis à des limitations permettant de préserver d'autres intérêts au nom de la liberté d'expression ou de l'intérêt général. Il sera abordé, dans un premier temps, la notion d'œuvre de l'esprit et la question de la titularité des droits ainsi que le contenu des droits accordés, puis dans un second temps, l'exploitation et la défense des droits de l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Caron Ch., Droit d'auteur et droits voisins, Litec, 6e éd., 2020 (7e éd. en 2025)

*Gautier P.- Y., Blanc N., Droit de la propriété littéraire et artistique, LGDJ, 2021

Droit et littérature :

CM	36FCAD03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours, assuré par plusieurs enseignants, se propose d'envisager les différents rapports réciproques qu'entretiennent le droit et la littérature, à travers l'étude de plusieurs thématiques comme le droit à travers le théâtre, Balzac et le droit, la littérature et le droit d'auteur, le Droit comme littérature prescriptive et d'autres encore. Le format d'étude est très libre et permet de porter un regard décalé sur le droit et sur la littérature.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

la bibliographie est donnée par chacun des enseignants lors de son intervention

Mécénat :

CM	36FCAD02	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours sur le **mécénat** propose une introduction aux pratiques contemporaines de soutien culturel, artistique et social par des acteurs privés et publics. Des études de cas permettront d'analyser les stratégies des grandes entreprises, fondations et mécènes individuels. Une réflexion critique sera menée sur la frontière entre intérêt général et communication institutionnelle. Le cours abordera aussi les nouveaux terrains du mécénat : environnement, recherche scientifique et innovation sociale. Il s'adresse aux étudiants en gestion culturelle, droit, communication et sciences sociales. L'objectif est d'outiller les participants pour comprendre, analyser et mettre en œuvre des dispositifs de mécénat adaptés aux besoins des institutions et des mécènes

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Gombault, A. & Coblence, E. (2015). *Management de la culture*. Vuibert.

*Roussillon, S. (2010). *Le mécénat culturel d'entreprise*. La Documentation française.

*Anheier, H. K., & Toepler, S. (1999). *Philanthropy, Patronage and Civil Society*. Routledge.

*Prouteau, L. (2019). *Économie du don et du mécénat*. Presses Universitaires de Rennes.

*Conseil Supérieur du Notariat (2020). *Guide pratique du mécénat*.

Droit international de l'art :

CM	36FCAD05	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le droit international de l'art est une discipline qui explore les règles juridiques régissant la création, la protection, la circulation et la restitution des œuvres d'art à l'échelle mondiale. En troisième année de licence, ce cours examine les enjeux liés à la sauvegarde du patrimoine culturel, la lutte contre le trafic illicite, et la régulation des marchés de l'art. Les conventions internationales ainsi que les législations nationales et régionales, constituent les principales sources de ce droit.

L'actualité de ce domaine met en lumière des problématiques complexes : restitution d'œuvres spoliées pendant la colonisation ou les guerres mondiales, protection du patrimoine en zones de conflit (Syrie, Ukraine), ou encore la question des artefacts détenus par les musées occidentaux. Par ailleurs, la numérisation croissante de l'art (NFT et art digital) pose de nouveaux défis juridiques concernant la propriété intellectuelle et la régulation des transactions virtuelles.

L'intérêt de cette discipline est double : elle sensibilise à la préservation du patrimoine culturel, essentiel à l'identité des peuples, tout en formant des juristes capables de traiter des questions complexes à l'intersection du droit, de l'histoire, des institutions muséales et du marché de l'art. Ce cours offre une perspective globale et interdisciplinaire indispensable pour comprendre les enjeux culturels et économiques d'un secteur en pleine mutation.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

Aucun ouvrage ne peut être conseillé dans cette matière

Droit de l'Union Européenne, de l'asile et des migrations :

CM	36FCAD04	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours de Droit de l'Union européenne de l'asile et des migrations porte sur une branche particulière du droit de l'UE. Il s'agit d'un cours de droit de l'Union européenne spécialisé. Au niveau de l'UE comme de ses Etats membres, l'activité législative dans ce domaine, la pratique administrative comme la jurisprudence sont abondantes. La question est politiquement très sensible et l'actualité est toujours importante. Ce cours est en relation étroite avec la protection des droits fondamentaux des personnes, dans l'ordre juridique de l'UE et dans celui de la Convention européenne des droits de l'homme.

Compte tenu du nombre d'heures du cours, il n'est pas possible de couvrir l'ensemble de la matière.

Dans un premier temps, le cours va porter, de manière historique, sur la reconnaissance progressive d'une compétence de l'UE dans le domaine de l'asile et des migrations et sur le développement de sa politique en la matière, en cheminant notamment entre les accords de Schengen, le traité d'Amsterdam et le nouveau pacte proposé par la Commission européenne en septembre 2020 et actuellement en cours d'adoption par le législateur européen. Cela permettra de mettre l'accent notamment sur un modèle d'intégration différenciée dans l'UE.

La seconde partie va aborder spécifiquement la question de l'asile, avec un développement particulier du régime prévu par le règlement dit « Dublin III » portant sur la détermination de l'Etat membre responsable d'une demande de protection internationale.

La troisième partie sera consacrée à la protection temporaire, qui a été mise en oeuvre pour la première fois à la suite de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile 2023

*Commentaire J. MÉGRET, 15 volumes, Editions de l'Université de Bruxelles.

*Juris-Classeur Europe

*Répertoire Dalloz droit communautaire

Droit du patrimoine culturel et artistique : **Uniquement le CM**

CM	36FCAD07	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

La France, avec son histoire riche et son patrimoine inestimable, est un laboratoire unique pour étudier les enjeux du droit appliqué à la culture et à l'art. Ce cours propose de plonger au cœur des mécanismes juridiques qui protègent et valorisent ce patrimoine, tout en explorant les débats éthiques et sociaux autour de la préservation du patrimoine artistique.

Comment le droit français concilie-t-il la préservation des monuments historiques avec les impératifs du développement urbain ? Quelle place accorde-t-il à la liberté artistique face aux exigences de conservation ?

Seront analysés et présentés les textes fondamentaux (Code du patrimoine, jurisprudence), mais aussi les institutions qui jouent un rôle clé, des musées nationaux aux collectivités locales. Seront également explorés des thèmes actuels comme la numérisation des œuvres, la gestion du patrimoine immatériel et l'articulation entre créations contemporaines et héritage historique.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Pas d'ouvrage spécifique recommandé

**LICENCE TROISIÈME ANNÉE
DROIT PUBLIC**

SEMESTRE 5 : DROIT PUBLIC

Droit des collectivités territoriales 1 : Uniquement le CM

CM	35FCBA01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours se propose de faire un « état des lieux » de l'organisation décentralisée de la République en étudiant tout à la fois les principes qui encadrent le droit des collectivités territoriales et la grande diversité des collectivités territoriales et de leurs établissements publics de coopération.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *Virginie DONIER, Droit des collectivités territoriales, Dalloz, coll. Mémentos Droit public, 5ème édition, sept. 2023 (204 p.)
- *Bertrand FAURE, Droit des collectivités territoriales, Dalloz-Sirey, coll. Précis Droit public, 7ème édition, 2023 (892 p.)
- *Vincent POTIER, Introduction au droit des collectivités territoriales, Le Moniteur Éditions, coll. Grand Format, 2023 (493 p.)
- *François PRIET, Jacques FERSTENBERT, Paule QUILICHINI, Droit des collectivités territoriales, Dalloz-Sirey, coll. HyperCours, 4ème édition, 2024 (888 p.)
- *Michel VERPEAUX, Laetitia JANICOT, Droit des collectivités territoriales, LGDJ, coll. Manuels, 3ème édition, 2023 (580 p.)
- *Michel VERPEAUX, Les collectivités territoriales, Dalloz-Sirey, coll. Connaissance du droit, 7ème édition, 2024 (209 p.)

Droit des libertés fondamentales 1 : Uniquement le CM

CM	35FCBB01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le droit des libertés fondamentales, discipline essentielle en troisième année de licence, analyse les principes juridiques qui protègent les droits et libertés des individus face aux pouvoirs publics et aux autres acteurs. Ces libertés trouvent leurs sources dans les textes constitutionnels, les conventions internationales, et les normes européennes. Les enjeux sont cruciaux : il s'agit de préserver la dignité humaine, l'égalité et la liberté tout en conciliant ces droits avec les exigences de l'ordre public et les défis contemporains. L'actualité de ce droit est marquée par des questions complexes, telles que la protection de la vie privée face aux technologies numériques, les restrictions de libertés en temps de crise (états d'urgence sanitaire ou sécuritaire), ou encore les débats sur la liberté d'expression dans un contexte de polarisation politique et sociale. Cette discipline permet aux étudiants de comprendre les mécanismes de protection juridictionnelle, tant nationaux qu'internationaux, et d'évaluer la conformité des actions étatiques aux principes fondamentaux. Enfin, ce cours est d'un intérêt majeur : il forme les juristes à défendre les droits fondamentaux dans un État de droit et les prépare à une réflexion critique sur des enjeux juridiques, éthiques et sociétaux qui influencent les démocraties modernes.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *Charlotte Denizeau, Droit des libertés fondamentales, Vuibert, 2023

Droit des relations avec l'administration : :

CM	35FCBB03	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

En France, les relations entre l'Administration et les administrés sont historiquement marquées par une tradition autoritaire et inégalitaire, qui a progressivement été remise en cause depuis l'avènement de l'État providence. Les principales critiques adressées à l'administration portent sur le secret qui caractérise son action, le mode autoritaire d'élaboration de ses décisions, la complexité des procédures qu'elle met en œuvre, ou encore l'inefficacité et la lenteur de son action. Les années 1970 constituent le point de départ d'une véritable réflexion sur l'amélioration des rapports entre l'administration et les administrés et d'une série de réformes. L'objectif poursuivi est double : d'une part, l'adoption d'une série de mesures pragmatiques et concrètes répond à la volonté de simplifier les formalités et les procédures administratives ; d'autre part, la reconnaissance d'un certain nombre de droits aux administrés répond à une volonté de rééquilibrer la relation, en renforçant la participation du public à l'activité administrative et la transparence de cette dernière.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Code des relations entre le public et l'administration

*B. Plessix, Droit administratif général, LexisNexis Manuels, 5e éd., 2024.

Droit fiscal général (public) :

CM	35FCBC03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Pour cette première approche de niveau licence, il s'agit d'apprendre les fondements, les bases, de donner aux étudiants une « culture », un socle de connaissances et surtout de leur montrer que le droit fiscal présente de nombreux intérêts dans la formation de juriste mais également de contribuables et de citoyens. L'ambition de ce cours est de fournir les connaissances de base et les principes fondamentaux du droit fiscal. L'étudiant apprendra à identifier et appréhender le phénomène fiscal dans sa complexité.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Bouvier M., Introduction au droit fiscal et à la théorie de l'impôt, LGDJ, 2020.

*Lamarque J., Négrin O. et Ayrault L., Droit fiscal général, LexisNexis, 2025.

Transformations publiques :

CM	35FCBD01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le rôle de l'Etat évolue, passant d'un Etat gendarme à un Etat interventionniste, puis vers un Etat régulateur. Cette transformation implique une intervention différente, privilégiant négociation et contractualisation. Toutefois, le poids de l'administration demeure, motivant des réformes récurrentes telles que la RGPP, la MAP ou encore Action Publique 2022. Parallèlement, les technologies de l'information bouleversent les pratiques administratives, offrant de nouvelles opportunités tout en posant des défis complexes. Ce cours s'articule autour de trois grandes parties. La première partie se concentre sur les fondements historiques et théoriques de la transformation publique. La seconde partie analyse les outils et leviers mobilisés, plus précisément innovations numériques, gestion des ressources humaines et pilotage stratégique. La troisième partie envisage les défis contemporains les contraintes budgétaires, la participation citoyenne et la transition écologique.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Algan Yann, L'État en mode start-up : le nouvel âge de l'action publique, Eyrolles. Paris, 2017.-232 p.

*Gibert Patrick, Thoenig Jean-Claude, La modernisation de l'Etat : une promesse trahie ? Classiques Garnier. Paris, 2020.-342 p

Droit public des biens :

CM	35FCBC01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

L'action des collectivités publiques exige des moyens financiers, humains mais également des moyens matériels dont le régime juridique qui constitue l'objet du cours de Droit public des biens. En partant des grands enjeux de la matière, ce cours présente le droit de la propriété publique en exposant les spécificités du domaine public, ses origines, sa consistance, et ses règles complexes de gestion et de protection. Compte tenu de sa singularité, l'expropriation, qui constitue l'un des modes d'acquisition de la propriété publique, est abordée en seconde partie.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*J. M. Auby, P. Bon, P. Terneyre, Droit administratif des biens, Précis Dalloz, dernière édition

*O. de David Beauregard-Berthier, Droit administratif des biens, Gualino, dernière édition

*M. Monot Fouletier, Fiches De Droit Administratif Des Biens Rappels De Cours Exercices Corrigees, Ellipses, dernière édition

*N. Foulquier, Droit administratif des biens, Lexis-Nexis, dernière édition

*Ph. Godfrin et M. Degoffe, Droit administratif des biens, Sirey, dernière édition

*J. Morand-Deville, Droit administratif des biens, LGDJ, dernière édition

SEMESTRE 6 : DROIT PUBLIC

Droit des collectivités territoriales 2 : Uniquement le CM

CM	36FCBB01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Après avoir envisagé en Droit des collectivités territoriales 1 le cadre institutionnel et politique dans lequel s'inscrit la décentralisation en France depuis le début des années 1980 et traiter de la diversité des collectivités territoriales et de leurs établissements publics de coopération, il s'agit désormais d'envisager la mise en œuvre de la décentralisation en France.

Aussi, après avoir évoqué l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales, il conviendra de se pencher sur leur action, ce qui suppose de traiter de leurs compétences, de leurs moyens et des contrôles auxquels elles sont soumises.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Virginie DONIER, Droit des collectivités territoriales, Dalloz, coll. Mémentos Droit public, 5ème édition, sept. 2023 (204 p.)

*Bertrand FAURE, Droit des collectivités territoriales, Dalloz-Sirey, coll. Précis Droit public, 7ème édition, 2023 (892 p.)

*Vincent POTIER, Introduction au droit des collectivités territoriales, Le Moniteur Éditions, coll. Grand Format, 2023 (493 p.)

*François PRIET, Jacques FERSTENBERT, Paule QUILICHINI, Droit des collectivités territoriales, Dalloz-Sirey, coll. HyperCours, 4ème édition, 2024 (888 p.)

*Michel VERPEAUX, Laetitia JANICOT, Droit des collectivités territoriales, LGDJ, coll. Manuels, 3ème édition, 2023 (580 p.)

*Michel VERPEAUX, Les collectivités territoriales, Dalloz-Sirey, coll. Connaissance du droit, 7ème édition, 2024 (209 p.)

Droit des libertés fondamentales 2 : Uniquement le CM

CM	36FCBA01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le droit des libertés fondamentales peut se présenter comme le droit vivant de la démocratie contemporaine : celui qui fixe jusqu'où le pouvoir peut aller, et à partir de quand il doit s'arrêter. Il ne s'agit pas d'un simple inventaire de droits, mais d'un système d'équilibre permanent entre la liberté des individus et les exigences de l'ordre public. Dans un État de droit, l'autorité publique n'agit jamais librement : elle doit toujours justifier ses atteintes aux droits fondamentaux. Au fond, le droit des libertés fondamentales est devenu le langage juridique du compromis démocratique. Il ne dit pas seulement ce qui est permis ou interdit : il organise la manière dont une société accepte de limiter ses propres pouvoirs pour préserver ce qu'elle a de plus précieux — la liberté de chacun. Ce cours aura pour objet de comprendre comment toute la matière est structurée par une idée centrale : la proportionnalité. Une restriction à une liberté n'est acceptable que si elle poursuit un objectif légitime, qu'elle est nécessaire et qu'elle reste mesurée. C'est ce raisonnement qui permet d'arbitrer les grandes tensions contemporaines comme le droit à la sécurité et la liberté d'aller et venir ou liberté d'expression et respect de la dignité.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Droit des libertés fondamentales, Didier Truchet, qui offre une analyse claire et rigoureuse des libertés et de leurs limitations.

*Libertés fondamentales, Patrick Wachsmann, référence incontournable intégrant la jurisprudence constitutionnelle et européenne.

*Les grands arrêts de la jurisprudence des libertés fondamentales, Dalloz, indispensable pour comprendre la construction prétorienne des droits.

*Droits fondamentaux et sécurité, sous la direction de Serge Slama, pour une approche critique des politiques sécuritaires contemporaines.

Droit constitutionnel comparé :

CM	36FCBA03	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours porte sur l'étude des principales problématiques qui animent le droit constitutionnel contemporain. Il ne s'agit pas d'une étude exhaustive sous forme de catalogue des différents régimes politiques mais d'une étude transversale à travers l'étude de mécanismes juridiques et de faits politiques qui régissent ces différents régimes. Seront abordés le bicaméralisme, la répartition des pouvoirs au sein de l'exécutif, le rôle des chefs d'Etat, les systèmes majoritaires et les systèmes de coalition, l'influence des modes de scrutin, la rationalisation des fonctions parlementaires et enfin le contrôle de constitutionnalité. Les différents exemples étrangers serviront d'illustrations et d'éléments de comparaisons.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*B. CHANTEBOUT, Droit constitutionnel, Paris, Sirey, 2014.

Droit de la fonction publique et de la déontologie :

CM	36FCBB03	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

La fonction publique emploie aujourd'hui près de 5,7 millions de personnes, soit plus de 20% de la population active. Le droit qui leur est applicable constitue une branche spéciale du droit administratif. Il exprime la spécificité de la relation entre l'Administration, qui poursuit un but d'intérêt général, et ses agents, qui sont soumis à un statut dérogatoire des autres travailleurs. Ce droit a, par ailleurs, subi de nombreuses évolutions depuis le début du XXI^e siècle et il est aujourd'hui traversé par plusieurs mouvements : la travaillisation, la contractualisation, la codification ou encore la féminisation. C'est à l'aune de ces évolutions que les règles applicables aux agents publics doivent être étudiées aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*E. Aubin-Kanezuka, Droit de la fonction publique, LGDJ, 2023

*O. Dord, Droit de la fonction publique, 4^e éd., PUF, 2021

*F. Melleray, Droit de la fonction publique, 5^e éd., Economica, 2020

Droit international public :

CM	36FCBC01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

L'objectif de ce cours est de comprendre les principales caractéristiques de l'ordre juridique international dont la structure et les mécanismes diffèrent, par bien des aspects, des ordres juridiques internes. Après une présentation générale de la société internationale, seront abordés de manière classique les sujets, les sources ainsi que la mise en œuvre du droit international public.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*D. Alland, Manuel de droit international public, 11ème édition, 2024

*Y. Kerbrat et J.-M. Dupuy, Droit international public, 17ème édition, 2024

Droit de l'environnement :

CM	36FCBD01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours de droit de l'environnement vise à introduire à cette matière. Il traitera à la fois de la spécificité de cette matière, de ses grands textes et grands principes. L'administration concentrée, déconcentrée et décentralisée de l'environnement sera également étudiée. De plus deux grandes thématiques transversales seront abordées, à savoir la Justice Climatique et les Communs.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Michel Prieur et al., Droit de l'environnement, 9ème édition, Précis, Dalloz, 2023.

*Raphaël Romi et al., Droit de l'environnement et du développement durable, 11ème édition, Précis Domat, LGDJ, 2021.

LICENCE ADMINISTRATION PUBLIQUE

**LICENCE PREMIÈRE ANNÉE
ADMINISTRATION PUBLIQUE**

SEMESTRE 1 : ADMINISTRATION PUBLIQUE

Economie politique : Uniquement le CM

CM	11FBAA01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Les objectifs du cours sont d'acquérir une méthodologie d'accès et de compréhension à l'information économique, de maîtriser des connaissances économiques nécessaires à l'activité professionnelle et de comprendre les modalités d'intervention de l'Etat dans l'économie.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Une bibliographie liée à chacun des thèmes est proposée aux étudiants

Questions administratives :

CM	11FBAB02	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

L'administration publique constitue un pilier fondamental de l'organisation de l'État en France. Elle a pour mission de mettre en œuvre les politiques publiques, d'assurer la réglementation et de gérer les services destinés à la population. La compréhension de son fonctionnement et des enjeux qu'elle soulève est essentielle pour appréhender les dynamiques juridiques, politiques et sociales de la société française. Les questions administratives sont abordées dans une perspective critique, avec un focus sur des thématiques telles que les principes fondamentaux de l'administration (Partie 1), la modernisation de l'action publique au service des administrés (Partie 2) ainsi que les défis contemporains de l'administration publique. Le cours aborde les structures administratives centrales, déconcentrées et décentralisées, en mettant en lumière leurs fonctions spécifiques dans la mise en œuvre des politiques publiques. Il examine également comment ces institutions assurent une gestion efficace et cohérente des affaires publiques.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

*DELAMARRE Manuel : L'administration et les institutions administratives, La documentation française, Coll. Découverte de la vie publique, 3e éd., 2022

*J.-F. LACHAUME, H. PAULIAT, C. DEFFIGIER, Droit des services publics, Lexis-Nexis, 4ème éd., 2021

Histoire de la pensée économique :

CM	11FBAB01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais ?

OBJECTIFS DU COURS :

Les objectifs du cours sont de connaître les évolutions de la pensée économique, de comprendre les discours économiques et de maîtriser les grands mécanismes liés aux faits économiques.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *Bernard Guerrien, Dictionnaire d'analyse économique, La Découverte, Repères
- *Jean-Marie Albertini et Ahmed Silem, Comprendre les théories économiques, Points Seuil
- *Ahmed Silem, L'économie politique : Bases méthodologiques et problèmes fondamentaux, Colin, Paris
- *Yves Perez, Manuel d'Économie Politique, Ellipses, Paris
- *Jean-Pierre Delas, Économie contemporaine : Faits, Concepts, Théories, Ellipses, Paris

SEMESTRE 2 : ADMINISTRATION PUBLIQUE

Question d'actualité :

TD	12FBAC02	15h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce TD permet d'aborder les grandes questions qui traversent l'actualité politique et sociale nationale et européenne, et qui interrogent les notions de droit, d'éthique et de justice. Parmi les thèmes abordés la gestion de l'immigration et ses enjeux, le droit d'asile, les mobilisations face au dérèglement climatique, les discriminations, ...

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

Partie 1

- *Wihtol de Wenden (Catherine), La question migratoire au XXI^e siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales, Presses de Sciences Po, 2017
- *Hommes et migrations, Revisiter les migrations européennes, Musée de l'Histoire de l'immigration 2023/2 (n° 1341)
- *Gemenne (François), On a tous un ami noir. Pour en finir avec les polémiques stériles sur les migrations, Fayard, 2020
- *Héran (François). Immigration : le grand déni, Paris : La République des idées / Seuil, 2023

Partie 2

- *Bonnet (Valérie), Geslin (Albane), « Les mots de l'écologie, 25 ans après. Circulation des discours et des notions », Mots. Les langages du politique, vol. 119, no. 1, 2019, pp. 9-14
- *Masson-Delmotte (Valérie), « Quelles sont les incertitudes qui font débat ? in Controverses climatiques, sciences et politiques, Presse de Sciences Po, 2012
- *Stone (Christopher), Les arbres doivent-ils pouvoir plaider ? Vers la reconnaissance de droits juridiques aux objets naturels, Le passager clandestin, 2017 (réédition)

Partie 3

- *Piketty (Thomas), Mesurer le racisme, vaincre les discriminations, le Seuil, 2022
- *Bidar (Abdenour), Plaidoyer pour une fraternité, Albin Michel, 2015
- *Philip-Gay (Mathilde), Droit de la laïcité, Ellipses, 2016
- *Weil (Patrick), De la laïcité en France, Grasset, 2021

Histoire contemporaine de 1870 à nos jours :

CM	12FBAC01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

L'intérêt de ce type de cours (de nature historique) consiste à comprendre le droit : l'analyser, le commenter et surtout le contextualiser car il est toujours l'expression des principes directeurs d'une époque et d'une culture. Seront plus précisément étudiées les périodes de la troisième et quatrième république. Nous verrons ainsi qu'il existe des éléments de rupture mais également de continuité qui font que notre droit et nos institutions actuelles empruntent à ces diverses expériences politiques et juridiques.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *G. Antonetti, Histoire contemporaine politique et sociale, Paris, PUF.
- *M. Morabito et D. Bourmaud, Histoire constitutionnelle et politique de la France (1789-1958), Paris, Montchrétien

**LICENCE DEUXIÈME ANNÉE
ADMINISTRATION PUBLIQUE**

SEMESTRE 3 : ADMINISTRATION PUBLIQUE

Sociologie de l'action publique :

CM	23FBAC01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Les objectifs du cours sont la présentation des étapes de l'élaboration de l'action publique et du rôle des différents acteurs. Les étudiants étudieront les processus de décision, les acteurs impliqués (administrations, élus, experts, groupes d'intérêt, société civile) et les instruments de l'action publique. L'accent sera mis sur la circulation des idées et des normes, ainsi que sur l'eupéanisation et la mondialisation des politiques publiques. Le cours abordera les enjeux de la mise en œuvre locale, des résistances sociales et des effets inattendus de l'action publique. Les grandes approches théoriques (sociologie des organisations, analyse des politiques publiques, sociologie critique) seront discutées.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *Lascombes, P. & Le Galès, P. (2007). *Sociologie de l'action publique*. Armand Colin.
- *Jobert, B. & Muller, P. (1987). *L'État en action. Politiques publiques et corporatismes*. PUF.
- *Hassenteufel, P. (2011). *Sociologie politique : l'action publique*. Armand Colin.

Economie publique :

CM	23FBAB01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Les objectifs de ce cours sont de maîtriser les cadres d'analyse économique de l'intervention publique et des défaillances de marché, et de présenter l'évolution de la ligne de partage public - privé au sein de différents secteurs

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *Yves CROZET, (2012), *Analyse économique de l'Etat*. Dunod

SEMESTRE 4 : ADMINISTRATION PUBLIQUE

Administrations publiques comparées :

CM	24FBAA03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours d'Administrations publiques comparées analyse les systèmes administratifs de différents États dans une perspective comparatiste. Il offre une ouverture à différentes théories de l'administration et à différents modèles d'administrations en Europe et au-delà. Il permet ainsi d'éclairer les évolutions récentes de l'administration française (contractualisation, dématérialisation, etc.) mais également de comprendre ses spécificités.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*J. Chevalier, Sciences administratives, 6ème édition, 2019

*O. Nay, Administrations publiques comparées, Cours accessible sur l'UNJF

Finances publiques

CM	24FBAB03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours de finances publiques est consacré à l'étude des règles financières applicables aux institutions administratives françaises.

Il présente d'abord, sous l'angle du droit constitutionnel, la procédure d'adoption des lois de finances et de financement de la sécurité sociale, ainsi que la procédure d'adoption des budgets locaux. Les grands principes et leur nature juridique sont ensuite abordés, tant dans leur aspect théorique que dans leurs conséquences pratiques. L'exécution des budgets est ensuite une thématique fondamentale du cours et permet de constater que les règles du droit des finances publiques doivent être respectées à chaque étape de chaque opération publique. Enfin le contrôle des finances publiques est abordé, et en particulier la réforme récente de la Cour des comptes.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*M. COLLET, Finances publiques, 9e éd., LGDJ, 2024, Coll. Domat droit public

*A. BAUDU, Droit des finances publiques, 4e éd., Dalloz, 2023, Coll. Hypercours

Grands débats contemporains :

CM	24FBAD01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le monde contemporain est porteur de nombreux défis souvent multiformes. La présentation de 20 heures permet de mettre en évidence les plus importants, c'est à dire les enjeux probablement structurants pour les XXIème et XXIIème siècles. Loin de se focaliser sur les plus médiatiques (réchauffement climatique par exemple), le cours s'intéresse à la transition démographique, la victoire du numérique, l'urbanisation croissante, l'importance des religions ou encore la difficulté à penser un monde complexe pour des "sociétés disjonctives et réductrices" selon les termes même d'Edgar Morin.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Edgar Morin : La voie pour l'avenir de l'humanité

*Ouvrage collectif : Les relations internationales en 50 fiches, Editions Ellipses

Questions sociales et sanitaires :

CM	24FBAB01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours sur les **questions sociales et sanitaires** aborde les grands enjeux contemporains liés à la santé publique, aux inégalités sociales et aux politiques de solidarité. Il propose une perspective historique sur la construction des systèmes de protection sociale en France et en Europe. Les étudiants analyseront les déterminants sociaux de la santé, les inégalités face aux soins et les dispositifs de prévention. Une attention particulière sera portée aux politiques de santé publique, aux réformes hospitalières et aux débats sur l'accès aux soins. Le cours traitera aussi des enjeux émergents : vieillissement de la population, pandémie, santé mentale et précarité. L'approche croise les dimensions sociologiques, économiques et juridiques.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Fayard.

*Fassin, D. (2018). *La vie. Mode d'emploi critique*. Seuil.

*Tabuteau, D. (2020). *Dictionnaire commenté de la santé publique*. Presses de Sciences Po.

*Aiach, P., & Delanoë, D. (1998). *L'approche sociologique de la santé*. Presses Universitaires de France.

*Paugam, S. (2018). *Les formes élémentaires de la pauvreté*. Presses Universitaires de France

**LICENCE TROISIÈME ANNÉE
ADMINISTRATION PUBLIQUE**

SEMESTRE 5 : ADMINISTRATION PUBLIQUE

Management public :

CM	35FBAC02	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours a pour objectif d'offrir aux étudiants une compréhension globale du management et plus particulièrement du management public, de la gestion et de l'administration publiques, depuis les fondements historiques jusqu'aux pratiques modernes de management dans le secteur public. Il couvre l'évolution des concepts d'administration et de management dans un contexte historique et institutionnel, ainsi que l'application des principes de gestion à la fonction publique ainsi que la connaissance du statut du fonctionnaire et la gestion des agents publics.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Le management : voyage au centre des organisations. Mintzberg, H. (1990). Éditions d'Organisation.

*Gestion des ressources humaines dans la Fonction publique. 7e édition Frédéric Colin

Gestion des services publics :

CM	35FBAC03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours vise principalement deux objectifs : tout d'abord, permettre aux étudiants de maîtriser l'organisation de l'administration centrale et de ses services déconcentrés dans la gestion de services publics de plus en plus spécialisés, en réponse à la demande et aux exigences des politiques publiques et des usagers. Ensuite de connaître les différentes structures et statuts qu'offre une administration spécialisée dans la gestion des services publics aux missions spécifiques et aptes à absorber la complexité de nombreux champs sociétaux.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*P. Gérard, L'administration de l'Etat, Paris, LexisNexis, 2024

SEMESTRE 6 : ADMINISTRATION PUBLIQUE

Politiques publiques :

CM	36FBAC02	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Dans le prolongement du cours de L2 des politiques publiques il s'agit dans ce CM de suivre une direction de mise en pratique des concepts des politiques publiques (mise sur agenda, décision implementation, path dependency...) dans la construction d'une recherche à l'échelon local en montrant comment les acteurs suivent à la fois leurs propres logiques ET réagissent à ce qu'ils perçoivent être les logiques des autres acteurs avec qui ils sont en interaction.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *Patrick Hassenteufel , Sociologie politique : l'action publique, Paris, Armand Colin, 2008.
- *Pierre Lascombes et Patrick Le Galès (dir.) Gouverner par les instruments, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

Comptabilité publique :

CM	36FBAC03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours, dispensé par un intervenant venant du monde professionnel (collectivité locale), vise à fournir aux étudiants une compréhension approfondie des principes, mécanismes et enjeux de la comptabilité publique en France. À l'issue de ce cours, les étudiants seront capables de comprendre le cadre légal et réglementaire de la comptabilité publique, d'analyser les différents budgets publics et leur exécution, d'identifier les enjeux liés au contrôle et à la gestion des finances publiques et de maîtriser les principes de la comptabilité générale appliquée aux entités publiques.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *Houser, M. (2023). Les finances publiques aux concours. La Documentation Française.
- *Bouvier, M. (2022). Les finances publiques. Paris : LGDJ.
- *Damarey, S. (2024). L'essentiel des finances publiques. Gualino - Les Carrés Rouge.
- *Dupuis, J. (2020). Manuel de comptabilité publique.
- *Catteau, D. (2023). Finances publiques. Hachette Education
- *Documentation officielle de la LOLF (disponible sur le site du Ministère des Finances).

Histoire de l'administration :

CM	36FBAD01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

L'administration est une production historique, le fruit d'un processus lent et continu. Dans cette optique, l'histoire a une fonction explicative, celle de clarifier les réalités administratives contemporaines. Autant que d'une genèse, l'histoire de l'administration est le récit d'expériences, de réussites et d'échecs, de changements accomplis ou avortés. Elle est tout à la fois mesure des continuités et chronique des changements ; elle permet d'expliquer, au moins en partie, l'organisation administrative actuelle, ses forces et ses faiblesses.

La naissance de l'administration moderne participe d'une superposition d'éléments s'appuyant les uns les autres, à la fois consolidés et renouvelés par le temps. Résultat d'une sédimentation progressive, l'administration est le produit d'une évolution continue. Le cours se propose de mettre en évidence les césures qui donnent à cette évolution son rythme, d'établir un découpage du temps significatif, de découvrir des liens logiques, un schéma conducteur à travers certains rapprochements entre les idées, entre des faits, l'objectif étant de ne pas se contenter d'une compilation de détails mais de baliser le récit par le repérage d'éléments significatifs. Il faut mettre en évidence le degré de permanence de nombreux éléments pour comprendre la logique sur laquelle repose l'évolution des règles et principes constitutifs de l'administration que nous connaissons aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*BURDEAU François, Histoire de l'administration française du 18ème au 20ème siècle, Montchrestien, coll. Domat Droit public, 2ème édition, 1993, 377 p.

*ELLUL Jacques, Histoire des institutions - XVIème-XVIIIème siècle, P.U.F., coll. Quadrige, 2014, 320 p.

*ELLUL Jacques, Histoire des institutions - Le XIXème siècle, P.U.F., coll. Quadrige, 1999, 381 p.

*SAUTEL Gérard, Études d'histoire du droit et de l'administration, Éditions Panthéon-Assas, 2015 (634 p.)

*THOMAS Yves, Histoire de l'administration, La Découverte, collection Repères, 2015, 128 p.

*THUILLIER Guy et TULARD Jean, Histoire de l'administration française, P.U.F., coll. Que sais-je ?, 2ème édition, 1993, 128 p.

*VILLARD Pierre, BARRIERE Louis-Augustin, Histoire des institutions publiques de la France de 1789 à nos jours, Dalloz-Sirey, Mémentos Droit public, 11ème édition, 2020, 265 p.

LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

**LICENCE PREMIÈRE ANNÉE
ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET
SOCIALE**

SEMESTRE 1 : ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Sociologie du droit :

CM	11FAAB04	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Le droit sera abordé à partir des sociétés qui le produisent, dans ses dimensions sociales, culturelle et symbolique. Autrement dit, en tant qu'il est noué à l'histoire des sociétés, à leurs caractères distinctifs et à la vie concrète de leurs membres. Nous interrogerons ici le « droit vivant », le droit tel qu'il émane des rapports concrets entre les hommes et de leurs usages : son caractère est culturel, c'est-à-dire relatif et comparable à d'autres dimensions de la culture humaine, comme la parenté, le religieux, l'économique ou encore le politique. La juridicité de la condition humaine est aussi universelle que la condition humaine elle-même. Il y a donc du droit dès qu'il y a de l'homme, et il est aussi divers et varié que l'est l'espèce humaine. L'objet étudié par l'anthropologie juridique, la conduit à consacrer un parfait pluralisme « juridique ». Ce pluralisme sera considéré aussi bien sur le plan diachronique que synchronique : de la préhistoire à nos jours, et dans différentes sociétés contemporaines.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*N. Rouland, Anthropologie juridique, Paris : P.U.F., 1re éd., Collection : Droit fondamental. Droit politique et théorique 1988, 496 pp.

*http://classiques.uqac.ca/contemporains/rouland_norbert/anthropologie_juridique_1988/anthropologie_juridique.pdf

*J. Carbonnier, Sociologie juridique, Presses universitaires de France, Collection Quadrige, 2021 (2004), 415 p.

Histoire des faits économiques et sociaux :

CM	11FAAA02	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Les objectifs du cours sont de savoir situer les faits économiques et sociaux dans leur contexte historique, maîtriser la chronologie des changements connus par les grandes économies développées et par les économies en développement, inscrire l'histoire économique et sociale dans l'espace et dans les relations internationales et tenir compte de la multiplicité des facteurs explicatifs d'une évolution économique et/ou sociale.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Daniel Cohen, Une brève histoire de l'économie, Albin Michel, 2024

*Marc Montoussé (dir), Analyse économique et historique des sociétés contemporaines,

*Catherine Fenet et Isabelle Wacquet (dir.), Économie, Sociologie, Histoire du monde contemporain, Dunod, Paris, 2014

Introduction au droit et institutions juridictionnelles en France : :

CM	11FAAA03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Le présent cours a pour ambition de permettre aux étudiants d'acquérir les savoirs théoriques essentiels à la connaissance du droit - son rôle, son fonctionnement, son contenu - ainsi que des institutions juridictionnelles en France.

Pour ce faire, le droit sera appréhendé comme un objet d'étude à double-prisme : d'une part, le cours s'attachera à présenter le droit comme un processus normé régi par des règles et caractéristiques qui lui sont propres (approche objectiviste du droit) ; d'autre part, une attention particulière sera apportée au contenu du droit et au rapport que le droit entretient directement avec les individus (approche subjectiviste du droit).

Enfin, incarnations matérielles du droit, les institutions juridictionnelles et le déroulement du procès seront présentés dans un dernier temps.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*AUBERT Jean-Luc et SAVAUX Eric, Introduction au droit et thèmes fondamentaux du droit civil, Université, Sirey, 2020.

*TAISNE Jean-Jacques, Institutions juridictionnelles, Mémentos, Dalloz, 18ème édition, 2022.

Grandes questions contemporaines :

CM	11FAAA04	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

L'objectif du cours est de s'interroger sur des enjeux sociaux, politiques, économiques, auxquels un individu pourra être confronté au cours de sa vie. Ces questions sont d'ordre national ou international. Elles relèvent de choix collectifs, mais elles ont un impact sur le quotidien, et sur le déroulement des vies individuelles.

Les capacités et compétences à acquérir sont les suivantes :

- comprendre les enjeux liés à des débats politiques, économiques et sociaux
- mettre en évidence les différentes positions, et leurs justifications
- se forger une opinion à partir d'éléments scientifiques, et savoir argumenter

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

Avec chaque cours, un ensemble de références bibliographiques spécifiques sera proposé aux étudiants. Ces ressources permettront d'illustrer les séances de cours, et seront des exemples/théories permettant de poser les termes du débat.

Les stations de Radio France (France Culture, France Info, France Inter) proposent différentes émissions disponibles en podcast : Les pieds sur Terre, Du grain à moudre, La fabrique de l'histoire. Il est également conseillé de suivre l'actualité, en lisant régulièrement la presse.

Management : Uniquement le CM

CM	11FAAB01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Dans le monde de l'entreprise, le manager occupe une place centrale. En tant que responsable d'une équipe, il a pour mission de guider, motiver et coordonner les efforts de ses collaborateurs afin d'atteindre les objectifs fixés.

Le cours propose de découvrir en premier lieu le cadre dans lequel s'exerce le management, c'est à dire ce qui définit une organisation et une entreprise ainsi que les éléments comme la coordination ou la structure qui doivent être mis en place pour les faire fonctionner.

Ensuite, il permet de découvrir, dans leurs aspects théoriques et pratiques, les problématiques auxquelles le manager est confronté dans l'organisation, comme l'exercice du pouvoir, la prise de décision, la motivation des individus et la gestion des groupes.

Ce cours permet également aux étudiants de se familiariser avec la vie des entreprises au travers d'exemples concrets notamment dans le cadre des TD.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Robbins, DeCenzo, Coulter, Rûling « Management, l'essentiel des concepts et pratiques », Pearson ;

*Barabel M., Meier O., « Manageor », Dunod ;

SEMESTRE 2 : ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Economie 1 : Uniquement le CM

CM	12FAAA01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Les objectifs du cours sont d'acquérir des connaissances de base et une méthodologie d'accès à l'information économique, de maîtriser des connaissances économiques nécessaires à l'activité professionnelle et de comprendre les évolutions économiques du monde contemporain.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Epaulard (Anne) et Pommeret (Aude), Introduction à la macro-économie, La Découverte, Paris, 2017, 128 p.

*Stiglitz (Joseph E.), Walsh (Carl E.), Lafay (Jean-Dominique), Principes d'économie moderne, De Boeck, 2007, 926

Comptabilité : Uniquement le CM

CM	12FAAB01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

L'objectif de ce cours est de comprendre le rôle de la comptabilité et de maîtriser les pratiques de bases de la comptabilité (lecture et réalisation de documents comptables, enregistrement des écritures comptables de base...)

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Plan comptable Général ; cours magistraux

*« La comptabilité pour les nuls » peut être un bon moyen de se remettre les fondamentaux à l'esprit.

**LICENCE DEUXIÈME ANNÉE
ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET
SOCIALE**

SEMESTRE 3 : ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Economie 2 : Uniquement le CM

CM	23FAAB01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours vise à présenter les notions principales des approches micro-économiques et macro-économiques, afin que les étudiants puissent comprendre les fondements théoriques des comportements des entreprises, des consommateurs et de l'Etat.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Paul Krugman et Robin Wells, Microéconomie, De Boeck, 2019

*Paul Krugman et Robin Wells, Macroéconomie, De Boeck, 2019

Comptabilité : Uniquement le CM

CM	23FAAB03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Dans ce cours, l'étudiant approfondit ses connaissances en comptabilité et notamment concernant les opérations dites d'inventaire

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Plan comptable Général ; cours magistraux

*« La comptabilité pour les nuls » peut être un bon moyen de se remettre les fondamentaux à l'esprit.

Marketing : Uniquement le CM

CM	23FAAD01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Malgré sa notoriété, le marketing reste un domaine souvent mal connu ou mal perçu. Il est loin de se limiter à la vente ou la publicité, Ce cours de marketing va permettre de s'initier aux principes fondamentaux du marketing, qui placent le consommateur et sa satisfaction au sein de sa réflexion.

Les objectifs du cours sont de permettre aux étudiants de comprendre cette démarche générale, qui aboutit à une création de valeur pour le consommateur et l'entreprise. Pour cela, il convient d'étudier les marchés, de comprendre le comportement du consommateur afin de mettre en place une stratégie marketing pertinente.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*A. de Baynast, J. Lendrevie, J. Julien, Mercator, 13e éd., Dunod, 2021

*G. Armstrong, P. Kotler, Principes de marketing, 15e éd., Pearson, 2023

Economie et droit du numérique :

CM	23FAAE01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours d'économie et droit du numérique explore les mutations économiques, sociales et juridiques induites par les technologies numériques. Il analyse la transformation des modèles d'affaires (plateformes, économie collaborative, données massives) et leurs impacts sur la concurrence et la régulation. Les étudiants étudieront les enjeux liés à la protection des données personnelles, à la cybersécurité et aux droits de propriété intellectuelle dans l'environnement numérique. L'articulation entre innovation technologique et encadrement juridique (RGPD, DSA, DMA) sera au cœur des discussions. Le cours mettra également en lumière les questions de fiscalité du numérique et de souveraineté technologique.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Strowel, A. (2021). Droit du numérique. Larcier.

*Bourreau, M. & Gaudin, G. (2020). Économie du numérique. Presses de Sciences Po.

*Casilli, A. (2019). En attendant les robots. Enquête sur le travail du clic. Seuil.

*Commission européenne (2022). Digital Services Act & Digital Markets Act: Texts and Explanations

SEMESTRE 4 : ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Droit des affaires :

CM	24FAAA03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours est le premier assuré en AES en matière de droit des affaires. Il constitue donc une introduction, une entrée en matière, qui recouvre le programme classique de l'enseignement du droit commercial et des affaires en licence : notion de commerçant, fonds de commerce, bail commercial. Le cours s'appuie sur des exemples très concrets tirés de contentieux ou de la pratique des affaires. Il permet aussi de revisiter l'introduction générale au droit et le droit des obligations sous un autre angle.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Diapositives PPT détaillées sur la plateforme de cours

Contrôle de gestion Uniquement le CM

CM	24FAAB01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours ambitionne d'apprécier la rentabilité d'un produit, d'une activité ou encore d'une entité. La détermination des différentes étapes du calcul du coût de revient apporte des informations à la prise de décision du dirigeant. Donc, le cours a pour objectif d'apporter des informations sur la base de plusieurs méthodes de calcul des coûts pour une prise de décision. L'analyse repose dans un second temps sur outils mathématiques de prévision des ventes et budgétaires.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Toutes les ouvrages de l'UE11 du DCG.

Economie monétaire et financière : Uniquement le CM

CM	24FAAB03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux aspects monétaires et financiers de la vie économique. L'approche des phénomènes monétaires s'inscrit ici dans une démarche à la fois pratique et théorique.

Au terme du semestre, les étudiants devront avoir acquis les bases nécessaires à la compréhension des principaux mécanismes monétaires, des modalités de financement de l'économie ainsi que des principales théories monétaires.

Objectifs spécifiques du cours

- Connaître les formes de monnaie et leur évolution
- Maîtriser les principes de la création monétaire et ses grands principes
- Saisir les objectifs et instruments de la politique monétaire
- Connaître les composantes du marché des capitaux
- Comprendre les grands principes de formation des prix sur le marché des obligations et sur le marché des actions

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*BLANCHARD X. et COHEN D., Macroéconomie, Pearson

*COUPPEY-SOUBEYRAN Jézabel, Monnaie, banques, finance, PUF

Gestion des ressources humaines :

CM	24FAAC01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Parce que toute organisation, qu'elle soit privée ou publique, fait appel aux compétences des êtres humains, il est nécessaire de comprendre comment s'articule la gestion de ces compétences.

Les objectifs de ce cours sont :

1. Étudier le rôle et les outils actuels (incluant les apports de l'IA) de la fonction Ressources Humaines (RH)
2. Se sensibiliser à cette fonction RH au service de la performance des organisations managériales en tant que futur acteur de l'organisation.
3. Expérimenter des outils de communication incontournables dans les relations humaines.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

1. Top'Actuel - Ressources Humaines (RH) 2024-2025 de Hamza Merabet
2. Ressources humaines de Jean-Marie Peretti, 19^{ème} édition, 2024

**LICENCE TROISIÈME ANNÉE
ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET
SOCIALE**

SEMESTRE 5 : ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Stratégies 1 :

CM	35FACB02	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

La stratégie concerne les questions clés pour le futur de toute organisation. Le cours du premier semestre vise à présenter le concept de stratégie et de présenter la logique d'analyse et de diagnostic. Il doit permettre aux étudiants de comprendre l'utilisation et les enjeux des différents outils de diagnostic stratégique, outils qui vont permettre de réduire les incohérences ou les incertitudes, d'organiser les informations et de stimuler la réflexion afin de préparer les décisions stratégiques.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*R.Whittington, D.Angwin, P.Regner, G.Johnson, K.Scholes, F.Fréry, Stratégique, 13e éd., Pearson, 2023

*J.Albino-Pimentel, R.Durand, P.Dussauge, L.Lehmann-Ortega, Strategor, 9e éd., 2024

Economie internationale :

CM	35FACB01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

L'objectifs du cours est de saisir les tendances de l'économie internationale, d'analyser les phénomènes de l'économie internationale avec les cadres théoriques, les séries statistiques et les tests économétriques, et de comprendre et connaître les politiques menées par les Etats et les organisations internationales.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Lahsen Abdelmalki, René Sandretto, (209), Le commerce international. Analyses, institutions et politiques des États. De Boeck.

*CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), (2024), L'économie mondiale 2024. Répères

Finance d'entreprise :

CM	35FACB04	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Comme l'entreprise génère constamment des flux, elle doit les mesurer. La finance d'entreprise est la discipline qui s'attache à comprendre les résultats des entreprises - bénéficiaires ou déficitaires - passés, présents et futurs grâce à la compréhension des flux. Le cours de finance d'entreprise s'intéresse aux choix de financement et d'investissement des entreprises ; il propose de connaître les outils et les indicateurs permettant de porter un jugement sur la santé et la performance de l'entreprise.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*F. BUY, Droit des contrats d'affaires, Précis Domat, LGDJ Lextenso, 2023

*F. BUY, M. LAMOUREUX, J. MESTRE & J.C. RODA (dir.), Les principales clauses des contrats d'affaires, LGDJ, 2019

Finances internationales :

CM	35FACB03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

L'objectifs du cours est de comprendre et analyser les mécanismes de fixation des taux de change et les variables déterminantes et de connaître les politiques menées par les Etats, les banques centrales et les organisations internationales (FMI...)

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Banque de France (2023), La balance des paiements de la France.

Contrats d'affaires : Uniquement le CM

CM	35FAAC01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Les contrats d'affaires sont l'application de la théorie générale des contrats dans le monde économique. Bien que trouvant leur source dans le Code civil, surtout depuis la réforme apportée par l'ordonnance du 10 février 2016, les contrats d'affaires sont soumis à de multiples règles transversales telles que le droit de la concurrence et le droit de la consommation, le droit commercial et celui des sociétés, les pratiques du droit international du commerce ou encore le droit de l'arbitrage. Le cours des contrats d'affaires a pour ambition de mêler une étude approfondie des règles particulières et pratiques observées dans les négociations, les rédactions contractuelles et la gestion des crises affectant les relations d'affaires.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*F. BUY, Droit des contrats d'affaires, Précis Domat, LGDJ Lextenso, 2023

*F. BUY, M. LAMOUREUX, J. MESTRE & J.C. RODA (dir.), Les principales clauses des contrats d'affaires, LGDJ, 2019

Droit de l'union européenne :

CM	35FAAC03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

L'objectif de ce cours est de définir et de positionner l'Union européenne en tant qu'entité juridique et de comprendre les principes et mécanismes qui en gouvernent le fonctionnement. Alors que le droit européen irrigue aujourd'hui la plupart des branches du droit interne, il apparaît nécessaire de comprendre les spécificités de l'ordre juridique de l'Union européenne et la manière dont celui-ci interagit avec les ordres juridiques nationaux. Dans cette perspective, il sera question des sources du droit de l'UE, des compétences de celle-ci, du contrôle de la légalité de son action mais également du respect du droit de l'Union par les États membres. Enfin, ce cours devra permettre de développer une réflexion critique afin de mieux comprendre comment les différents enjeux actuels influencent les structures institutionnelles de l'Union européenne et les font évoluer.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*BOUTAYED C., Droit institutionnel de l'Union européenne, Paris, LGDJ, 7e édition, 2022.

*BLUMANN, C., Droit institutionnel de l'Union européenne, Paris, LexisNexis, 8e édition, 2023.

Commerce international :

CM	35FABB02	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs sont confrontées aujourd'hui aux défis de l'internationalisation de leurs activités. Ce cours propose d'aborder les différentes problématiques rencontrées par une entreprise qui envisage d'étendre ses activités commerciales à l'international : sur la base de quels arguments ? vers quels pays ? par quels moyens ? faut-il envisager une stratégie de standardisation ou d'adaptation aux marchés locaux ? comment gérer les risques inhérents aux transactions commerciales internationales ?

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*J. Paveau, F. Duphil « Exporter, Pratique du commerce international », FOUCHER

*« L'Export book » MOCI

Economie de l'emploi :

CM	35FACC05	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

L'objectif du cours d'économie de l'emploi est de présenter les analyses économiques relatives aux questions du travail et de l'emploi. Il envisage les développements micro et macro économiques avec des développements théoriques et de tests statistiques.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

*Bernard Gazier, Héloïse Petit (2019), Économie du travail et de l'emploi. Repères.

*INSEE, (2024), Portrait social de la France. INSEE.

SEMESTRE 6 : ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Stratégies 2 (décisions) :

CM	36FACA01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours fait suite au cours de Stratégie I du semestre précédent, qui en constitue le prérequis.

La stratégie concerne les questions clés pour le futur de toute organisation.

Ce cours doit permettre aux étudiants de comprendre les choix stratégiques faits par les entreprises concernant la manière dont elles vont affronter la concurrence, mais aussi ceux concernant la délimitation de leur périmètre d'activités (intégration verticale ou externalisation, spécialisation ou diversification), ainsi que ceux concernant leur mode de croissance (organique, par fusion/acquisition ou par coopération).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*J.Albino-Pimentel, R.Durand, P.Dussauge, L.Lehmann-Ortega, STRATEGOR, Dunod

*D.Angwin, G.Johnson, P.Regner, STRATEGIQUE, Pearson

Gestion de production et de logistique :

CM	36FABA02	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

L'objectif du cours est de présenter la logistique, la gestion de production et la maîtrise des cadres d'analyse et des outils associés.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Alain Perrot, André Villemus, (2022) La boîte à outils de la Supply Chain. Dunod

Gestion financière et diagnostic financier : Uniquement le CM

CM	36FABB01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Les états financiers des entreprises apportent une information partielle aux dirigeants. Le Gestion financière et le diagnostic financier vise décortiquer, disséquer les informations financières pour prendre une décision sur l'avenir de l'entité.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Ouvrages de DCG - UE10

Marketing opérationnel : Uniquement le CM

CM	36FABB03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

L'objectif du cours est d'expliquer comment les entreprises mettent en œuvre les choix faits au niveau du marketing stratégique par des actions opérationnelles sur le court et moyen terme. Ce cours présente les moyens d'action marketing qu'utilise l'entreprise pour commercialiser des produits ainsi que les concepts fondamentaux associés au marketing opérationnel, à travers le déploiement du marketing mix (conception de l'offre, détermination du prix, choix de distribution et mise en place de la communication)

Pré-requis : Cours de MARKETING du Semestre 3 qui porte sur la démarche préalable au lancement et à la vente de produits.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*A. de Baynast, J.Lendrevie, J.Levy, Mercator, Dunod

*G. Armstrong, P. Kotler, Principes de Marketing, Pearson

Marketing digital :

CM	36FABC03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours a pour objectif d'aider les étudiants à comprendre le nouvel environnement digital de l'entreprise et de découvrir les nouveaux outils digitaux utilisés dans l'action marketing.

Il s'agit de comprendre les changements induits par les nouveaux outils numériques tant au niveau de la stratégie marketing (amélioration de la connaissance clients, changement de comportements et nouvelles possibilités de ciblage), qu'au niveau des différents leviers du mix (nouveaux canaux de distribution, nouvelles formes de communication et modification du rapport au prix).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*G. Bressoles, « Le marketing digital » collection Les topos, édition Dunod

*D.Chaffey, F. Ellis-Chadwick, H. Isaac, P. Volle, M. Mercanti-Guérin, « Marketing digital » édition Pearson

Economie industrielle et des services :

CM	36FACA03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

L'économie industrielle étudie les transformations et la cohérence du système industriel en cherchant à repérer les effets induits par les stratégies des firmes sur ce système et sur son évolution. Elle comporte plusieurs volets relatifs à la concurrence et aux performances des firmes, mais aussi aux objectifs et modalités d'intervention des pouvoirs publics ». L'économie industrielle est traversée par un grand nombre de courants théoriques, anciens et nouveaux. L'enseignement se donne pour premier objet de les exposer en les éclairant des faits d'actualité dans le contexte présent de l'économie française, européenne et mondiale.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*R. BOBULESCU et F. ULGEN, Organisation industrielle : dynamique des marchés et stratégies des firmes, De Boeck, 2012.

*E. COMBE, La politique de la concurrence, La Découverte, Coll. Repères, 2016

Comptabilité approfondie et gestion fiscale :

CM	36FACB03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus Porte des Alpes

OBJECTIFS DU COURS :

Dans ce cours, l'étudiant approfondit ses connaissances en comptabilité et sa maîtrise des outils analytiques comptables et financiers. Il doit pouvoir résoudre des problèmes comptables plus complexes et plus transversaux que dans les cours précédents.

Développer l'attitude que doit adopter un expert chargé de la révision des comptes ou d'une mission de contrôle externe, auditeur ou commissaire aux comptes.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Plan comptable Général ; Code Général des Impôts ; cours magistraux

*« La comptabilité pour les nuls » peut être un bon moyen de se remettre les fondamentaux à l'esprit.

MASTERS

Master 1
Toutes Mentions

SEMESTRE 1 : MASTER 1

Procédure civile approfondie :

CM	41FCAB01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours de procédure civile, dont le suivi préalable est indispensable. Il propose d'appréhender la procédure par les grands mouvements contemporains qui la traverse, afin de mieux comprendre certains choix réglementaires et jurisprudentiels qui sont réalisés et dans l'espoir de mieux anticiper les évolutions futures. Il s'intéresse autant aux grands principes de la procédure qu'aux règles les plus techniques.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Tout ouvrage de procédure civile ou droit judiciaire privé publié dans les deux dernières années.

Modes de règlement des différends :

CM	41FEAA02	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

L'objectif du cours est de présenter l'ensemble des modes juridictionnels et non juridictionnels de règlement des différends existant actuellement en France, à travers un examen des règles encadrant ces processus dans le code civil et le code de procédure civile.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*S. AMRANI-MEKKI, Guide des modes alternatifs de règlement des litiges, LexisNexis, 2019

*N. FRICERO, C. BUTRUILLE-CARDEW, L. BENRAIS, Guide des modes amiables de résolution des différends, Dalloz, 2017

Droit des assurances :

CM	41FBDC01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

L'objectif de cet enseignement est d'appréhender le secteur de l'assurance dans son ensemble.

La première partie du cours abordera le panorama du secteur de l'assurance. Après une brève présentation historique, la vision économique du secteur sera traitée, appuyée sur des données chiffrées. Les acteurs de ce secteur, tant institutionnels que « commerciaux » seront ensuite présentés, ainsi que les modalités de distribution des contrats en tenant compte des diverses catégories.

La seconde partie du cours traitera du contrat d'assurance. Nous verrons les caractéristiques du contrat, les obligations respectives des parties (notamment assureur et assuré), puis la vie du contrat, de la période précontractuelle jusqu'à la fin du contrat (caducité, résiliation...). La formation et le contenu du contrat d'assurance seront également traités.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

*Code des assurances, Code de la mutualité, Code monétaire et financier, Code de la consommation, Code civil.

*Lamy Assurances, éd. 2024.

*Droit des assurances, Précis Domat, éd. LGDJ, 5^{ème} éd. , 2024, B. Beignier, S. Ben Hadj Yahia

*Droit des assurances, M. Chagny, L. Perdrix, 5^{ème} éd. LGDJ, Lextenso

*Droit des assurances, 14^{ème} éd. Dalloz, Y. Lambert Faivre, L. Leveneur, 2017

*Assurances droit et pratique, 2024/25, Sous la dir. De L. Grynbaum, éd. Argus de l'assurance

*Droit des assurances, Pierre-Grégoire Marly, 2^{ème} éd. éd. Dalloz

*Contentieux de l'assurance, éd. Argus assurance, coll. Les fondamentaux, éd. Août 2024, J.F. Carlot.

*Les grands principes de l'assurance, F. Couilbault, S. Couilbault Di Tommaso, Nadia Hadj-Chaib Candeille, éd. L'argus de l'assurance, 16^{ème} éd.

*L'essentiel du Droit des assurances, A. Pimbert, éd. Gualino, 7^{ème} éd. 2024.

Techniques contractuelles :

CM	41FCAA04	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Les techniques contractuelles sont généralement définies comme l'ensemble des méthodes et techniques écrites (rédiger un contrat, des clauses) mais aussi orales (négociation) destinées à négocier, préparer, rédiger, exécuter, suivre et modifier un contrat. Le cours magistral de techniques contractuelles consiste donc à donner un premier aperçu aux étudiants de Master des nombreuses difficultés juridiques liées à la rédaction d'un contrat. Pour illustrer les différentes clauses étudiées, le contrat d'entreprise sera privilégié car il s'agit d'un contrat usuel, très varié et relativement complexe. L'objectif poursuivi consiste à permettre aux étudiants d'avoir une vision globale des problématiques juridiques rencontrées par les juristes et/ou avocats spécialisés en droit des contrats en étudiant prioritairement les principales clauses particulières à prévoir dans un contrat.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*P. MOUSSERON, J. RAYNARD, J.-B. SEUBE, Technique contractuelle, Éditions Francis Lefebvre, 5e édition, 2017.

*W. DROSS, Clausier, LexisNexis, 4ème édition, 2020.

Droit du marché intérieur :

CM	41FDAA04	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le marché intérieur de l'Union européenne constitue l'un des piliers fondamentaux de l'intégration européenne, incarnant l'idéal d'un espace économique sans frontières intérieures. Ce cours vise à explorer les règles juridiques qui encadrent la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes, tout en analysant les enjeux politiques et géostratégiques liés à leur mise en œuvre. Dans un contexte mondial marqué par des tensions géopolitiques croissantes, le droit du marché intérieur revêt une importance stratégique. Il permet à l'Union européenne de renforcer sa souveraineté économique, de protéger ses intérêts face à des acteurs extérieurs, et de garantir la résilience de ses États membres face aux crises globales, qu'elles soient sanitaires, énergétiques ou sécuritaires. L'étude portera sur les tensions entre les impératifs d'ouverture économique et la nécessité de protéger certains secteurs stratégiques, à la lumière de défis contemporains tels que la guerre commerciale, les sanctions internationales, et les politiques protectionnistes croissantes de certains partenaires mondiaux. Le cours examine également le marché intérieur contribue à la compétitivité de l'UE, en réaffirmant ses valeurs fondamentales face à d'autres modèles, alternatifs, anti démocratiques voir autoritaires. En alliant théorie juridique, études de cas, et analyse critique, ce cours prépare les étudiants à appréhender le droit du marché intérieur comme un levier d'action à la fois juridique et géopolitique, au cœur des grandes mutations de la société mondiale contemporaine.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Pas d'ouvrage proposé pour cet enseignement

Droit bancaire :

CM	41FBAB01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le droit bancaire fait partie du droit des affaires, tout en étant étroitement lié à d'autres branches du droit privé, comme le droit des obligations, ainsi qu'au droit public, notamment le droit de l'Union européenne. Ce cours a pour objectif d'enseigner les bases théoriques et pratiques du droit bancaire, incluant la gestion de comptes, les opérations de dépôt, de paiement et de financement.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*A. Quiquerez, Droit bancaire, Gualino, LDM

Droit des entreprises en difficulté :

CM	41FBAB02	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le droit des entreprises en difficulté est au cœur de l'économie. Le droit des entreprises en difficultés vise à anticiper, traiter, remédier aux difficultés des entreprises, que ce soit par des mesures amiables, négociées, que par des mesures judiciaires. Il a donc tant un aspect préventif qu'un aspect curatif, avec pour souci notamment le maintien de l'activité (et des emplois).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*M.-L. Coquelet, Droit des entreprises en difficultés, HyperCours, Dalloz.

*F. Perochon, Entreprises en difficultés, LGDJ.

Droit de la propriété industrielle

CM	41FBAC02	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours de droit de la propriété industrielle portera essentiellement sur le droit des marques et le droit des brevets. Les marques ont pour objet, non pas une création de l'esprit à proprement parler, mais un signe ayant pour objet ou pour effet, d'identifier les produits ou services ou les activités d'un opérateur économique afin de les distinguer de ceux d'un autre. Quant au brevet d'invention, il porte sur les innovations techniques. Ces titres sont délivrés par l'Etat et offrent à leur titulaire (ou ses ayants droit), à condition de remplir certaines obligations, un droit exclusif d'exploitation territorial et temporaire, du signe ou d'une invention. Ces droits conduisent à s'interroger sur la stratégie de propriété industrielle que peuvent mener les entreprises, dans le respect de l'équilibre des intérêts de chacun.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Nicolas BINCTIN, Droit de la propriété intellectuelle, Manuel, LGDJ Lextenso éditions, 7e éd. Sept. 2022

*J. Raynard, E. Py, P. Trefigny, Droit de la propriété industrielle, Litec 6e éd., oct. 2022

Droit international privé :

CM	41FCAA03	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le droit international privé est la discipline qui a pour objet l'étude des relations internationales entre personnes privées. Ce cours a ainsi pour objectif d'appréhender l'ensemble des principes, conventions et usages gouvernant ces relations entre individus marquées par un élément d'extranéité. Il permet ainsi à l'étudiant d'identifier la compétence juridictionnelle, la loi applicable à un litige et de connaître les spécificités liées à certains domaines des relations internationales privées (contrat, responsabilité délictuelle, personnes et famille, biens).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*B. Rémy, P. Mayer et V. Heuzé, Droit international privé, LGDJ, Coll. Précis Domat, 12e éd., 2019

*P. de Vareilles-Sommières et S. Laval, Droit international privé, Dalloz, Coll. Précis, 11e éd., 2023

Droit comptable :

CM	41FBBC01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours doit permettre à des étudiants juristes de comprendre la comptabilité en particulier les documents de synthèse (comptes annuels).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*M. J.-L. Navarro, Droit comptable, coécrit avec M. C. de Lauzainghein et Mme D. Néchélis, Précis Dalloz, Dalloz, octobre 2004 (451 pp.).

Droit de la commande publique :

CM	41FCAA01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours de 30h (10 séances de 3h) est mutualisé entre le M1 Droit public et le M1 administration publique. Pour les M1 Droit public, ce CM s'accompagne d'un TD de 15h.

Il traite des grands principes de la commande publique, des marchés publics et concessions, de leur passation, de leur exécution et de leur contentieux. Une séance de 3h est également consacrée aux enjeux environnementaux de la commande publique.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Sophie Nicinski, Droit public des affaires, 9ème édition, LGDJ, 2023.

→ Ce manuel comprend une partie spécifique à la commande publique, sur les marchés publics et sur les concessions.

*Laurent Richer, François Lichère, Droit des contrats administratifs, 13ème édition, LGDJ, 2024

→ Ce manuel concerne en fait largement la commande publique, il est écrit par deux spécialistes de la matière.

Droit des services publics :

CM	41FDAC01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

La notion de service public est une notion centrale du droit administratif, mais elle est aussi par contrecoup une notion abondamment critiquée. C'est une notion centrale parce qu'elle touche aux buts des institutions publiques et de l'organisation sociale. C'est aussi une notion soumise à de fortes critiques. Tout d'abord, pour certains elle semble inséparable de la notion de puissance publique. Ensuite, la présentation théorique générale du service public comme critère unique du droit administratif est trop optimiste. Pourtant, cet échec n'est pas dirimant, car l'élaboration historique de la notion de service public permet de dégager des constantes, dont l'application est encore vérifiable aujourd'hui, à travers la jurisprudence administrative et les décisions constitutionnelles récentes

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Guglielmi (G. J.), Koubi(K.), Long (M.), « Droit du service public », coll. Domat-Montchrestien, 4e édition 2016.

*Lachaume (J-F.), Paulliat (H.), Deffigire (C.), « Droit des services publics », coll. Manuels, LexisNexis, 2e édition, 2018.

Droit des données publiques

CM	41FAAA01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

En France, la politique d'ouverture des données publiques s'est développée en deux temps, depuis la fin des années 1970 : la reconnaissance d'un droit d'accès de toute personne aux documents produits ou reçus dans le cadre d'une mission de service public par la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal ; l'ouverture a priori des données publiques, c'est-à-dire la diffusion spontanée de l'information publique par la personne qui la produit sans qu'il y ait besoin de demander d'y accéder depuis la circulaire du 14 février 1994 relative à la diffusion des données publiques. Facilitée par le développement du numérique, cette politique d'ouverture des données publiques poursuit l'objectif principal de permettre leur (ré)utilisation, notamment à des fins économiques.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*H. Maisl, Le droit des données publiques, LGDJ, 1996, 165 pp.

*J.-M. Bruguière, Les données publiques et le droit, Litec, 2002, 208 pp.

*AFDA, Le droit administratif au défi du numérique, Dalloz, 2019, 234 pp.

*A. Lallet, P. Nguyen Duy, Répertoire Dalloz sur la communication des documents administratifs (Cont. Adm)

*A. Lallet, P. Nguyen Duy, Répertoire Dalloz sur la diffusion et réutilisation des informations publiques : « Open data » - données ouvertes (Cont. Adm.)

SEMESTRE 2 : MASTER 1

Procédure civile d'exécution :

CM	42FCAA03	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours dispensé aborde les questions relatives aux éléments fondamentaux du droit de l'exécution. La réalisation effective des droits des créanciers, au besoin par la contrainte, est un enjeu essentiel dans tout système juridique. Les procédures civiles d'exécution ont précisément pour objet de faire passer le droit dans les faits en organisant cette contrainte si le débiteur n'exécute pas spontanément ses obligations. Il a pour objet d'exposer les règles fondamentales du droit des saisies, puis de décrire et d'expliquer les différentes saisies que peuvent diligenter les créanciers en fonction de la composition du patrimoine du débiteur, qu'elles soient mobilières ou immobilières.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *P. Hoonakker, Procédures civiles d'exécution, 12e édition, Bruylant, Paradigme, 2025.
- *R. Laher, Le 10e anniversaire du Code des procédures civiles d'exécution, actes du colloque de Limoges, Lexisnexis, 2023.
- *G. Couchez, Daniel Lebeau, Voies d'exécution. DALLOZ-SIREY, 2022, 13ème éd.
- *J.-J. Ansault, Procédures civiles d'exécution, 2022, 2ème éd., LGDJ.
- *M. Donnier, Jean-Baptiste Donnier, Voies d'exécution et procédures de distribution. 10ème édition, LITEC, 2020 ;
- *S. Guinchard, Tony Moussa, Droit et pratique des voies d'exécution 2022/2023, 9ème édition revue et corrigée, DALLOZ-SIREY. 2022.
- *P. Cagnoli, Procédures civiles d'exécution (Droit du paiement), LGDJ, 2018.
- *N. Cayrol, Droit de l'exécution, 3ème éd. LGDJ-Montchrétien, 2019.
- *A. Leborgne, C. Brenner, Droit de l'exécution, Voies d'exécution et procédures de distribution, 3ème édition, Dalloz-Sirey, 2019.
- *Code des procédures civiles d'exécution, 11éd., 2023, Dalloz ;
- *Code des procédures civiles d'exécution, Lexisnexis, Edition 2024 ou 2025

Droit de la consommation :

CM	42FCAC02	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

L'objectif de ce cours est d'aborder quelques-unes des problématiques fondamentales du droit de la consommation ; les fondements, les sources, les acteurs de la consommation, le rôle des associations, les relations conflictuelles entre les acteurs en matière de droit de la consommation, l'information donnée aux consommateurs, la protection contractuelle et légale qui leur est accordée sont autant de points abordés dans le cadre de cet enseignement

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *Jean-Denis Pellier, Droit de la consommation, 4ème éd. Dalloz, 2024 ;
- *Yves Picod, Nathalie Picod, Droit de la consommation, 6e édition Dalloz, 2023 ;
- *Jérôme Julien, Droit de la consommation, 4e édition, LGDJ, 2022 ;
- *Sabine Bernheim-Desvaux, Guy Raymond, Droit de la consommation, 6e édition, Lexisnexus, 2022.
- *Jean Calais-Auloy, Henri Temple, Malo Depincé, Droit de la consommation,
- *Dominique Fenouillet (sous la direction de), Droit de la consommation. Droit interne et européen, Edition 2021-2022, coll. Dalloz action.
- *Code de la consommation. Annoté & commenté Edition 2024 ou 2025, Dalloz.

Droit de la distribution :

CM	42FBAA03	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le droit de la distribution comprend les relations unissant un fournisseur à un distributeur : il s'agit ainsi de l'ensemble des opérations permettant d'acheminer les produits du fabricant à l'utilisateur final. Ce droit est spécialisé en ce qu'il comprend une variété de contrats spéciaux, à savoir les contrats de distribution au sens strict (franchise, concession, etc.). Il comprend également des contrats d'intermédiation (commission, courtage, etc.). Aussi ce droit permet-il d'appréhender l'organisation du commerce et les rapports de force entre le commerce et l'industrie.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *Buy (F.), Roda (J.-C.) et Lamoureux (M.), Droit de la distribution, LGDJ, 2e éd., 2019
- *Ferrier (D.) et Ferrier (N.), Droit de la distribution, LexisNexis, 10e éd., 2023

Droit du commerce international :

CM	42FBAD01	20h/ semestre	5 ECTS
----	----------	---------------	--------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le droit du commerce international permet aux différents acteurs économiques d'établir des relations commerciales internationales encadrées. Il s'agit d'une matière complexe qui fait met en rapport des acteurs variés, repose sur des sources multiples et qui fait intervenir plusieurs branches du droit (droit commercial, droit des affaires, des sociétés...). Le cours de droit du commerce international a pour objet l'étude des règles juridiques qui structurent l'organisation du commerce mondial. Le cours sera divisé en thématiques. La première portera sur les acteurs (sociétés, États) et les organisations, la seconde sur les sources, la troisième que les principales opérations qu'ils réalisent (contrats de vente, de transports, etc.). Enfin il sera traité rapidement du règlement des litiges du commerce international.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*KESSEDJIAN C. et PIRONON V., Droit du commerce international, 3e éd., Thémis, 2024

*RACINE J.-B. et SIIRIAINEN F., Droit du commerce international, 3e éd., Dalloz

Droit fiscal des affaires :

CM	42FBAB01	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le droit fiscal des affaires est au cœur de la vie des entreprises. Non seulement les solutions, mais les fondements et les articulations avec les autres disciplines sont examinées. Ainsi, les principales obligations fiscales des entreprises et le traitement fiscal des opérations d'affaires sont analysés.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*Cozian, Deboissy, Chadeaux, Précis de fiscalité des entreprises, LGDJ

*Serlooten et Debat, Droit fiscal des affaires, Dalloz

Droit des sûretés :

CM	42FCAA05	30h/ semestre	10 ECTS
----	----------	---------------	---------

Cours dispensé sur le campus des Quais

OBJECTIFS DU COURS :

Le cours de droit des sûretés permet d'acquérir les connaissances fondamentales en droit du crédit : il s'agit ainsi d'étudier les garanties qui rendent plus probables, à terme, la satisfaction du créancier. Parmi ces garanties, une grande distinction est celle qui oppose les sûretés personnelles (cautionnement, garantie autonome) et les sûretés réelles (gage, nantissement, hypothèque). L'étude des garanties conduit également à appréhender certains droits qualifiés d'exclusifs dont l'efficacité est importante de sorte que leur utilisation en pratique est fréquente : le droit de rétention ou encore la réserve de propriété.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

*AYNES (L.), AYNES (A.) et CROCQ (P.), Droit des sûretés, LGDJ, Coll. Droit civil, 16e éd., 2022

*GIJSBERS (C.) et THERY (P.), Droit des sûretés, LGDJ, Coll. Précis Domat, 1re éd., 2022

**Toute l'équipe de la Faculté de Droit
Julie-Victoire Daubié vous souhaite la
bienvenue à l'Université Lyon 2**